

APPEL D'OFFRES

FOURNITURE, TRANSPORT ET POSE DE MATERIELS D'INSTALLATIONS INTERIEURES ET BRANCHEMENTS DANS 420 VILLAGES AU SENEGAL

Référence du dossier : DAO/PNUD/PUDC/005/2017

Programme d'Urgence de Développement Communautaire

SENEGAL



Programme des Nations Unies pour le développement

Mai 2017

Section 1. Lettre d'invitation

Dakar, le 10 mai 2017

**Objet : APPEL D'OFFRES N° DAO/PNUD / PUDC /005/2017 –
FOURNITURE, TRANSPORT ET POSE DE MATERIELS
D'INSTALLATIONS INTERIEURES ET BRANCHEMENTS DE
MENAGES DANS DE 420 VILLAGES AU SENEGAL**

Chère Madame/Cher Monsieur,

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vous invite par la présente à soumissionner dans le cadre du présent appel d'offres (AO) relatif à l'objet sus-référencé.

Le présent AO inclut les documents suivants :

- Section 1 – la présente lettre d'invitation
- Section 2 – les instructions destinées aux soumissionnaires (incluant la fiche technique)
- Section 3 – le tableau des exigences et spécifications techniques
- Section 4 – le formulaire de soumission
- Section 5 – les documents établissant l'admissibilité et les qualifications du soumissionnaire
- Section 6 – le formulaire de soumission technique
- Section 7 – le formulaire de barème de prix
- Section 8 – le formulaire de garantie de soumission
- Section 9 – le formulaire de garantie de bonne exécution
- Section 10 – le formulaire de garantie de restitution d'avance
- Section 11 – le contrat devant être signé, incluant les conditions générales
- Annexe A – La liste des sites

Votre offre, comprenant une soumission technique et un barème de prix, sous plis fermés et séparés, doit être déposée conformément à la section 2.

Nous vous prions de bien vouloir adresser une lettre d'accusé de réception au PNUD par courrier ordinaire ou courriel à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le développement
Immeuble WOLLE NDIAYE,
Route du Méridien Président, Face au Lodge Hôtel
Parcelle N 10 Zone 3 Almadies
BP 154 Dakar - Sénégal
Tél : (+221)33 859 6700 - (+221)33 859 68 00
Fax: (+221)-33 823-55-00
Email : info.pudc.senegal@undp.org

A l'attention de : *M. Thomas MUGABIYIMANA*

Ladite lettre doit être reçue par le PNUD au plus tard à 17h00 le 18 mai 2017 et indiquer si votre société entend déposer une soumission. Si tel n'est pas le cas, le PNUD vous serait reconnaissant d'en indiquer la raison pour les besoins de la tenue de nos dossiers.

Si vous avez reçu le présent AO dans le cadre d'une invitation directe du PNUD, sa transmission à une autre entreprise nécessite que vous en notifiiez le PNUD.

Dans l'hypothèse où vous auriez besoin d'explications, nous vous invitons à contacter la personne désignée dans la fiche technique ci-jointe en qualité de coordonnateur des questions liées au présent AO.

Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par le PNUD.

Cordialement,

Mme Bintou Djibo,
Représentante Résidente

Section 2 : Instructions destinées aux soumissionnaires

Définitions

- a) « *Soumission* » désigne la réponse du soumissionnaire à l'appel d'offres, y compris le formulaire de soumission, la soumission technique et le barème de prix, ainsi que l'ensemble des autres documents qui doivent y être joints aux termes de l'AO.
- b) « *Soumissionnaire* » désigne toute personne morale susceptible de déposer ou ayant déposé une soumission au titre de la fourniture de biens et services connexes demandés par le PNUD.
- c) « *Contrat* » désigne l'instrument juridique qui sera signé entre le PNUD et le soumissionnaire retenu, et l'ensemble des documents y annexés, y compris les conditions générales (CG) et les annexes.
- d) « *Pays* » désigne le pays désigné dans la fiche technique.
- e) « *Fiche technique* » désigne la partie des instructions destinées aux soumissionnaires qui contient les conditions de la procédure de soumission qui sont propres aux exigences de l'AO.
- f) « *Jour* » désigne un jour civil.
- g) « *Biens* » désigne tout produit, toute matière première, tout article, tout matériaux, tout objet, tout équipement, tout actif ou toute marchandise dont le PNUD fait la demande dans le cadre du présent AO.
- h) « *Gouvernement* » désigne le gouvernement du pays dans lequel les biens et services connexes qui sont indiqués dans le contrat seront livrés ou fournis.
- i) « *Instructions destinées aux soumissionnaires* » désigne le jeu complet de documents qui fournit aux soumissionnaires l'ensemble des informations nécessaires et des procédures à suivre dans le cadre de la préparation de leur soumission.
- j) « *AO* » désigne l'appel d'offres comprenant des instructions et des références préparées par le PNUD pour les besoins de la sélection du fournisseur ou prestataire de services le mieux à même de répondre aux exigences indiquées dans le tableau des exigences et spécifications techniques.
- k) « *LDI* » (Section 1 de l'AO) désigne la lettre d'invitation adressée par le PNUD aux soumissionnaires.
- l) « *Dérogation importante* » désigne tout contenu ou caractéristique de la soumission qui diffère de manière significative d'un aspect ou d'une exigence essentiel de l'AO et qui (i) modifie de manière substantielle le contenu et la qualité des exigences ; (ii) limite les droits du PNUD et/ou les obligations de l'offrant ; et (iii) porte atteinte à l'impartialité et aux principes de la procédure d'achat, de sorte que la position concurrentielle d'autres offrants s'en trouve affaiblie.

- m) « *Tableau des exigences et spécifications techniques* » désigne le document inclus dans le présent AO à la section 3 qui énumère les biens demandés par le PNUD, leurs spécifications, les services connexes, les activités, les tâches à effectuer, et d'autres informations concernant la réception et l'acceptation des biens par le PNUD.
- n) « *Services* » désigne l'ensemble des tâches connexes ou accessoires à la réalisation ou à la livraison des biens demandés par le PNUD aux termes de l'AO.
- o) « *Informations complémentaires à l'AO* » désigne une communication écrite qui est transmise par le PNUD aux soumissionnaires potentiels à tout moment après le lancement de l'AO mais avant la date-limite de dépôt des soumissions et qui contient des explications, des réponses à des demandes de renseignements reçues des soumissionnaires potentiels ou des modifications de l'AO.

A. GENERALITES

1. Par les présentes, le PNUD sollicite des soumissions en réponse au présent appel d'offres (AO). Les soumissionnaires doivent se conformer strictement à l'ensemble des exigences du présent AO. Aucun changement, aucune substitution ou autre modification concernant les règles et dispositions figurant dans le présent AO ne peut être effectué ou supposé sans instruction ou approbation écrite du PNUD prenant la forme d'informations complémentaires à l'AO.
2. Le dépôt d'une soumission emportera reconnaissance par le soumissionnaire que l'ensemble des obligations prévues par le présent AO seront respectées et, sauf indication contraire, le soumissionnaire a lu, compris et accepté l'ensemble des instructions figurant dans le présent AO.
3. Toute soumission déposée sera considérée comme constituant une offre du soumissionnaire et ne vaudra pas ou n'emportera pas implicitement acceptation d'une quelconque soumission par le PNUD. Le PNUD n'est aucunement tenu d'attribuer un contrat à un quelconque soumissionnaire dans le cadre du présent AO.
4. Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des pratiques interdites, telles que la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique et l'obstruction. Le PNUD s'est engagé à prévenir, identifier et sanctionner l'ensemble des actes frauduleux et de corruption commis contre le PNUD et les tiers participant aux activités du PNUD. (Un exposé complet de ces politiques peut être consulté par l'intermédiaire des liens suivants : http://www.undp.org/about/transparencydocs/UNDP_Anti_Fraud_Policy_English_FINAL_june_2011.pdf et http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/procurement_protest/)
5. Le PNUD exige de l'ensemble des soumissionnaires qui répondront au présent AO qu'ils se conduisent de manière professionnelle, objective et impartiale et qu'ils privilégient en toutes circonstances les intérêts du PNUD. Les soumissionnaires doivent strictement éviter tout conflit avec d'autres engagements ou leurs propres intérêts et ne pas tenir compte de travaux futurs. Tous les soumissionnaires qui s'avèreront être en situation de conflit d'intérêts seront éliminés. Sans limiter la généralité de ce qui précède, les soumissionnaires et leurs sociétés affiliées seront considérés comme étant en situation de conflit d'intérêts vis-à-vis d'une ou de plusieurs parties dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres lorsque :

-
- 5.1 ils seront ou auront été par le passé liés à une société, ou à l'une de ses sociétés affiliées, ayant été engagée par le PNUD pour fournir des services au titre de la préparation de la conception, du tableau des exigences et spécifications techniques, de l'analyse/estimation des coûts et des autres documents devant être utilisés pour l'achat de biens et de services connexes dans le cadre de la présente procédure de sélection ;
- 5.2 ils auront participé à la préparation et/ou à la conception du programme/projet relatif aux biens et services connexes demandés aux termes du présent AO ; ou
- 5.3 ils seront considérés comme étant en situation de conflit pour toute autre motif qui pourra être retenu par le PNUD ou à sa seule et entière discrétion.

En cas d'incertitude concernant l'interprétation d'une situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts, les soumissionnaires doivent en informer le PNUD et lui demander de confirmer s'il s'agit ou non d'une situation de conflit d'intérêts.

6. De même, les informations suivantes doivent être divulguées dans la soumission :

- 6.1 les soumissionnaires qui sont les propriétaires, copropriétaires, dirigeants, administrateurs, actionnaires dominants de tout partenaire de réalisation destinataire des biens et services connexes dans le cadre du présent AO ou le personnel clé faisant partie de la famille d'un fonctionnaire du PNUD exerçant des responsabilités dans les fonctions d'achat et/ou le gouvernement du pays concerné ; et
- 6.2 les autres situations susceptibles de donner lieu, réellement ou en apparence, à un conflit d'intérêts, une collusion ou des pratiques déloyales.

-
- La non-divulgaration de telles informations pourra entraîner le rejet de la soumission.

7. L'admissibilité des soumissionnaires détenus totalement ou partiellement par le gouvernement dépendra de l'évaluation et de l'examen approfondis par le PNUD de divers facteurs tels que leur enregistrement en tant qu'entité indépendante, l'ampleur de la participation du gouvernement, la réception de subventions, leur mandat, l'accès aux informations dans le cadre du présent AO, ainsi que d'autres facteurs pouvant créer un avantage indu par rapport à d'autres soumissionnaires et entraîner le rejet final de la soumission.

8. Tous les soumissionnaires doivent se conformer au code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant :
<http://web.ng.undp.org/procurement/undp-supplier-code-of-conduct.pdf>

B. CONTENU DE LA SOUMISSION

9. Sections de la soumission

Les soumissionnaires doivent remplir, signer et déposer les documents suivants :

- 9.1 le formulaire de soumission (voir la section 4 de l'AO) ;
- 9.2 les documents établissant l'admissibilité et les qualifications du soumissionnaire (voir la section 5 de l'AO) ;
- 9.3 la soumission technique (voir le formulaire prévu à cet effet dans la section 6 de l'AO) ;
- 9.4 le barème de prix (voir le formulaire prévu à cet effet dans la section 7 de l'AO) ;
- 9.5 la garantie de soumission, le cas échéant (si nécessaire et comme indiqué dans la FT aux n° 9 à 11, voir le formulaire prévu à cet effet dans la section 8 de l'AO) ;

9.6 toute pièce jointe/annexe à la soumission (y compris toutes celles qui sont mentionnées dans la **fiche technique**).

10. Explications relatives à l'appel d'offres

- 10.1 Les soumissionnaires peuvent demander des explications relativement à tout document de l'AO jusqu'à la date indiquée dans la **fiche technique** (FT, n° 16), antérieurement à la date de dépôt des soumissions. Toute demande d'explication doit être envoyée par écrit et par messenger ou par des moyens de communication électroniques à l'adresse du PNUD indiquée dans la **fiche technique** (FT, n° 17). Le PNUD répondra par écrit, par des moyens de communication électroniques et transmettra une copie de sa réponse (y compris une explication de la demande de renseignements, mais sans en identifier l'auteur) à l'ensemble des soumissionnaires ayant confirmé leur intention de déposer une soumission.
- 10.2 Le PNUD s'efforcera de répondre rapidement aux demandes d'explication, sachant toutefois que toute réponse tardive de sa part ne l'obligera pas à proroger la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est justifiée et nécessaire.

11. Modification de l'appel d'offres

- 11.1 A tout moment avant la date-limite de dépôt des soumissions, le PNUD pourra, pour quelque raison que ce soit, par exemple en réponse à la demande d'explication d'un soumissionnaire, modifier l'AO à l'aide d'informations complémentaires à l'AO. Tous les soumissionnaires potentiels recevront notification écrite de l'ensemble des modifications, ainsi que des instructions supplémentaires par l'intermédiaire d'informations complémentaires à l'AO et selon la méthode prévue dans la **fiche technique** (FT, n° 18).
- 11.2 Afin de ménager aux soumissionnaires potentiels un délai raisonnable pour examiner les modifications dans le cadre de la préparation de leur soumission, le PNUD pourra, à sa seule et entière discrétion, proroger la date-limite de dépôt des soumissions, si la nature de la modification de l'AO justifie une telle prorogation.

C. PREPARATION DE LA SOUMISSION

12. Coût

Le soumissionnaire supportera l'ensemble des coûts liés à la préparation et/ou au dépôt de sa soumission, que celle-ci soit ou non retenue. Le PNUD ne sera en aucun cas responsable ou redevable desdits coûts, indépendamment du déroulement ou du résultat de la procédure d'achat.

13. Langue

La soumission, ainsi que toute correspondance connexe échangée entre le soumissionnaire et le PNUD, devront être rédigées dans la ou les langues indiquées dans la **fiche technique** (FT, n° 4). Toute documentation imprimée fournie par le soumissionnaire qui sera rédigée dans une autre langue que la langue indiquée dans la **fiche technique** devra être accompagnée d'une traduction dans ladite langue. Aux fins d'interprétation de la soumission, et en cas de différence ou de contradiction, la version traduite dans la langue de préférence fera foi. Lors de la conclusion d'un contrat, la langue de celui-ci régira les relations entre le prestataire et le PNUD.

14. Formulaire de soumission

Le soumissionnaire devra utiliser le formulaire de soumission fourni dans la section 4 du présent AO.

15. Format et contenu de la soumission technique

Sauf indication contraire figurant dans la **fiche technique** (FT, n° 28), le soumissionnaire devra structurer la soumission technique de la manière suivante :

15.1 Expertise de la société/de l'organisation. Cette section doit fournir des détails concernant la structure de direction de l'organisation, ses capacités/ressources organisationnelles et l'expérience de l'organisation/de la société, la liste des projets/contrats (achevés et en cours, nationaux et internationaux) analogues ou similaires aux exigences de l'AO, les capacités de production des installations si le soumissionnaire est un fabricant, l'autorisation du fabricant des biens si le soumissionnaire n'en est pas le fabricant et la preuve de sa stabilité financière et du caractère adéquat de ses ressources pour achever la livraison des biens et la fourniture des services connexes requis par l'AO (voir la clause 18 de l'AO et la FT, n° 26, pour de plus amples détails). Il en sera de même pour toute autre entité participant à l'AO dans le cadre d'une coentreprise ou d'un consortium.

15.2 Spécifications techniques et plan d'exécution. Cette section doit démontrer la prise en compte par le soumissionnaire du tableau des exigences et des spécifications techniques en identifiant les composants spécifiques proposés ; la manière dont il sera répondu à chaque exigence, point par point ; la fourniture d'une description détaillée des biens requis, des plans et schémas, si nécessaire ; les modalités d'exécution essentielles, l'identification des travaux/portions des travaux qui seront sous-traités ; une liste des principaux sous-traitants et une démonstration de la manière dont la soumission répond aux exigences ou les dépasse, tout en garantissant l'adéquation de la soumission aux conditions locales et au reste de l'environnement opérationnel du projet pendant toute la durée de vie des biens fournis. Les détails de la soumission technique doivent être présentés et justifiés à l'aide d'un calendrier d'exécution, ainsi que d'un calendrier de transport et de livraison si nécessaire, conformes à la durée du contrat, telle qu'indiquée dans la **fiche technique** (FT, n° 29 et 30).

Les soumissionnaires doivent avoir pleinement conscience du fait que les biens et services connexes dont le PNUD fait la demande pourront être transférés par le PNUD, immédiatement ou ultérieurement, aux partenaires du gouvernement ou à une entité désignée par ce dernier, conformément aux politiques et procédure du PNUD. Tous les soumissionnaires doivent par conséquent fournir ce qui suit dans leurs soumissions :

- a) une déclaration indiquant si des licences d'importation ou d'exportation sont requises au titre des biens devant être achetés ou des services devant être fournis, ainsi que toute restriction dans le pays d'origine ou concernant l'utilisation/la double utilisation des biens ou services, y compris toute cession à des utilisateurs finaux ;
- b) la confirmation que le soumissionnaire a obtenu une licence de cette nature par le passé et s'attend à obtenir l'ensemble des licences nécessaires, dans l'hypothèse où sa soumission serait retenue ; et

- c) l'ensemble de la documentation, des informations et des déclarations concernant tout bien classé ou susceptible d'être classé dans la catégorie des « marchandises dangereuses ».

15.3 Structure de direction et personnel clé. Cette section doit inclure les curriculum vitae (CV) complets des membres du personnel clés qui seront affectés à la mise en œuvre de la soumission technique, en définissant clairement leurs rôles et responsabilité. Les CV doivent indiquer les compétences et démontrer les qualifications des intéressés dans des domaines utiles au regard des exigences du présent AO.

Dans le cadre de la présente section, le soumissionnaire assure et confirme au PNUD que le personnel désigné est disponible pour satisfaire les exigences du contrat tout au long de sa durée stipulée. Le PNUD se réserve le droit de déclarer la soumission non conforme si l'un des membres du personnel clé devient ultérieurement indisponible, sauf pour des raisons inévitables telles qu'un décès ou des problèmes de santé, entre autres possibilités. Toute substitution délibérée de personnel résultant de raisons inévitables, y compris d'un retard d'exécution du projet du programme non lié à une faute du soumissionnaire, ne pourra intervenir que si le PNUD accepte la justification avancée et approuve les qualifications du remplaçant dont les compétences devront être égales ou supérieures à celles de la personne remplacée.

15.4 Si la **fiche technique** exige la fourniture d'une garantie de soumission, celle-ci devra être jointe à la soumission technique. Le PNUD pourra confisquer la garantie de soumission et rejeter la soumission en cas de survenance d'un ou de plusieurs des cas suivants :

- a) si le soumissionnaire rétracte son offre pendant la durée de validité de la soumission indiquée dans la **fiche technique** (FT, n° 11), ou ;
- b) si le montant de la garantie de soumission s'avère être inférieur à ce qu'exige le PNUD aux termes de la **fiche technique** (FT, n° 9), ou ;
- c) si le soumissionnaire retenu s'abstient :
 - i. de signer le contrat après son attribution par le PNUD ;
 - ii. de respecter une modification des exigences décidée par le PNUD en application de la clause 35 de l'AO ; ou
 - iii. de fournir une garantie de bonne exécution, des assurances ou d'autres documents que le PNUD pourra exiger à titre de condition préalable à l'entrée en vigueur du contrat susceptible d'être attribué au soumissionnaire.

16. Barème de prix

Le barème de prix devra être établi à l'aide du formulaire type ci-joint (section 7). Il devra énumérer l'ensemble des principaux éléments de coût liés aux biens et aux services connexes et fournir la composition détaillée desdits coûts. Les prix de tous les biens et services décrits dans la soumission technique devront être fixés séparément pour chacun d'entre eux. Les produits et activités décrits dans la soumission technique et dont le prix ne sera pas indiqué dans le barème de prix seront considérés comme étant inclus dans les prix des articles ou activités, ainsi que dans le prix total final de la soumission.

17. Devises

Tous les prix devront être libellés dans la devise indiquée dans la **fiche technique** (FT, n° 15). Toutefois, lorsque les soumissions seront libellées dans différentes devises, et pour les besoins de la comparaison de l'ensemble des soumissions :

- 17.1 le PNUD convertira la devise indiquée dans la soumission dans la devise privilégiée par le PNUD à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU qui sera en vigueur à la date-limite de dépôt des soumissions ; et
- 17.2 si la soumission jugée la plus conforme aux exigences de l'AO est libellée dans une devise différente de la devise privilégiée indiquée dans la **fiche technique** (FT, n° 15), le PNUD aura le droit d'attribuer le contrat dans sa devise privilégiée à l'aide de la méthode de conversion indiquée ci-dessus.

18. Documents établissant l'admissibilité et les qualifications du soumissionnaire

18.1 Le soumissionnaire devra fournir la preuve écrite de son statut de fournisseur admissible et qualifié à l'aide des formulaires figurant dans la section 5, formulaires des informations relatives au soumissionnaire. Pour les besoins de l'attribution d'un contrat à un soumissionnaire, ses qualifications doivent être documentées de manière jugée satisfaisante par le PNUD. Ceci signifie notamment :

- a) que, dans le cas d'un soumissionnaire proposant de fournir dans le cadre du contrat des biens qu'il n'a pas fabriqués ou produits de toute autre manière, le soumissionnaire doit avoir été dûment autorisé par le fabricant ou le producteur desdits biens à les fournir dans le pays de destination finale ;
- b) que le soumissionnaire doit avoir les capacités financières, techniques et de production nécessaires pour exécuter le contrat ; et
- c) que le soumissionnaire ne doit pas figurer, à sa connaissance, sur la liste 1267 de l'ONU, sur la liste d'exclusion de l'ONU ou sur toute liste des fournisseurs suspendus ou radiés du PNUD.

18.2 Les soumissions déposées par deux (2) soumissionnaires ou plus seront toutes rejetées par le PNUD dans chacun des cas suivants :

- a) s'ils ont au moins un associé, administrateur ou actionnaire dominant en commun ; ou
- b) si l'un d'entre eux reçoit ou a reçu de l'autre ou des autres une quelconque subvention directe ou indirecte ; ou
- c) s'ils possèdent le même représentant légal aux fins du présent AO ; ou
- d) s'il existe entre eux une relation qui, directement ou par l'intermédiaire de tiers communs, leur permet d'avoir accès à des informations ou d'influer sur la soumission d'un autre soumissionnaire dans le cadre de la présente procédure d'AO ;
- e) s'ils sont les sous-traitants de leurs soumissions respectives, ou si le sous-traitant d'une soumission dépose également une autre soumission en son nom et en tant que soumissionnaire principal ; ou
- f) si un expert proposé dans le cadre de la soumission d'un soumissionnaire participe à plusieurs soumissions dans le cadre du présent AO. La présente condition ne s'applique pas aux sous-traitants inclus dans plusieurs soumissions.

19. Coentreprise, consortium ou partenariat

Si le soumissionnaire est un groupe d'entités juridiques devant former ou ayant formé une coentreprise, un consortium ou un partenariat lors du dépôt de la soumission, elles doivent confirmer dans le cadre de leur soumission : (i) qu'elles ont désigné une partie en tant qu'entité principale, dûment habilitée à obliger juridiquement les membres de la coentreprise de manière solidaire, ceci devant être démontré à l'aide d'un accord dûment authentifié entre lesdites entités juridiques qui devra être joint à la soumission ; et (ii) que si le contrat leur est attribué, il sera conclu entre le PNUD et l'entité principale désignée qui agira pour le compte de l'ensemble des entités juridiques composant la coentreprise.

Une fois la soumission déposée auprès du PNUD, l'entité principale désignée pour représenter la coentreprise ne pourra pas être changée sans le consentement préalable et écrit du PNUD. En outre, ni l'entité principale, ni les entités juridiques membres de la coentreprise ne pourront :

- a) déposer une autre soumission à titre individuel ; ou
- b) en tant qu'entité principale ou membre d'une autre coentreprise déposant une autre soumission.

La description de l'organisation de la coentreprise/du consortium/du partenariat doit clairement définir le rôle prévu de chaque entité juridique composant la coentreprise dans le cadre de la satisfaction des exigences de l'AO, tant dans la soumission que dans l'accord de coentreprise. Le PNUD évaluera l'admissibilité et les qualifications de toutes les entités juridiques composant la coentreprise.

Si la coentreprise présente ses réalisations et son expérience dans le cadre de projets similaires à celui de l'AO, elle doit présenter ces informations de la manière suivante :

- a) ceux qui ont été réalisés par la coentreprise ; et
- b) ceux qui ont été réalisés par chacune des entités juridiques de la coentreprise censées participer à la fourniture des services définis dans l'AO.

Les contrats antérieurs exécutés par des experts qui sont intervenus à titre personnel mais qui sont liés de façon permanente ou qui ont été temporairement liés à l'une des sociétés membres ne peuvent pas être inclus dans l'expérience de la coentreprise ou du membre concerné et seuls lesdits experts peuvent en faire état dans la présentation de leurs qualifications personnelles.

Si la soumission d'une coentreprise est considérée par le PNUD comme étant celle qui est la plus conforme aux exigences de l'AO et qui propose le meilleur rapport qualité/prix, le PNUD attribuera le contrat à la coentreprise, au nom de son entité principale, qui le signera pour le compte de l'ensemble des entités membres.

20. Variantes

Sauf indications contraires figurant dans la **fiche technique** (FT, n° 5 et 6), les variantes ne seront pas prises en compte. Si les conditions de son acceptation sont respectées ou si elle est clairement justifiée, le PNUD se réserve le droit d'attribuer un contrat sur la base d'une variante.

21. Durée de validité

21.1 La soumission devra demeurer valide pour la durée indiquée dans la **fiche technique** (FT, n° 8) à compter de la date-limite de dépôt des soumissions également indiquée dans la **fiche technique** (FT, n° 21). Une soumission assortie d'une durée de validité plus courte sera automatiquement rejetée par le PNUD et déclaré non conforme.

- 21.2 Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander aux soumissionnaires de proroger la durée de validité de leurs soumissions. La demande et les réponses devront être écrites et seront considérées comme faisant partie intégrante des soumissions.

22. Conférence des soumissionnaires

S'il y a lieu, une conférence des soumissionnaires sera organisée à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la **fiche technique** (FT, n° 7). Tous les soumissionnaires sont incités à y assister. Le compte rendu de la conférence des soumissionnaires sera publié sur le site Web du PNUD ou transmis aux sociétés qui se seront inscrites ou déclarées intéressées par le contrat, qu'elles aient ou non assisté à la conférence. Aucune déclaration orale formulée au cours de la conférence ne pourra modifier les conditions de l'AO, à moins qu'une telle déclaration ne soit expressément inscrite dans le compte rendu de la conférence ou communiquée/publiée à titre de modification sous la forme d'informations complémentaires à l'AO.

D. DEPOT ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

23. Dépôt

- 23.1 La soumission technique et le barème de prix **doivent être déposés ensemble dans une seule et même enveloppe fermée** remise en main propre, par messenger ou par des moyens de communication électroniques. Si le dépôt n'est pas effectué par des moyens de communication électroniques, la soumission technique et le barème de prix doivent être déposés ensemble dans une enveloppe fermée sur laquelle doivent figurer :

- a) le nom du soumissionnaire ;
- b) l'adresse du PNUD, telle qu'indiquée dans la **fiche technique** (FT, n° 20) ;
- c) l'indication que l'enveloppe ne doit pas être ouverte avant l'heure et la date d'ouverture des soumissions, telle qu'elle est indiquée dans la **fiche technique** (FT, n° 24).

Si l'enveloppe n'est pas fermée ou revêtue des mentions requises, le soumissionnaire assumera la responsabilité de la perte ou de l'ouverture prématurée de sa soumission résultant de sa non-fermeture ou de l'absence desdites mentions par sa faute.

- 23.2 Les soumissionnaires doivent déposer leurs soumissions de la manière décrite dans la **fiche technique** (FT, n° 22 et 23). Si l'acheminement d'une soumission est censé prendre plus de 24 heures, le soumissionnaire doit s'assurer qu'un délai suffisant a été ménagé pour respecter la date-limite de dépôt fixée par le PNUD. Pour les besoins de la gestion de ses dossiers, le PNUD retiendra à titre de date et d'heure officielles de réception d'une soumission la date et à l'heure effectives à laquelle la soumission sera arrivée physiquement dans les locaux du PNUD indiqués dans la **fiche technique** (FT, n° 20).
- 23.3 Les soumissionnaires déposant une soumission par courrier ou par remise en main propre devront mettre l'original et les copies de la soumission dans des enveloppes fermées séparées, respectivement revêtues de la mention « soumission originale » et de la mention « copie de la soumission ». Les deux enveloppes contenant l'original et les copies devront ensuite être placées dans une enveloppe fermée. Le nombre de copies requises est celui qui est indiqué dans la **fiche technique** (FT, n° 19). En cas de différence entre le contenu de la « soumission originale » et celui de la « copie de la soumission », le contenu de la soumission originale prévaudra. La copie originale de la soumission devra être signée ou paraphée par le soumissionnaire ou la ou les personnes dûment autorisées à obliger le soumissionnaire, sur chaque page. L'autorisation devra être communiquée au

moyen d'un document attestant d'une telle autorisation délivré par le plus dirigeant de la société, ou d'une procuration, jointe à la soumission.

- 23.4 Les soumissionnaires sont informés que le simple dépôt d'une soumission emporte acceptation par le soumissionnaire concerné des conditions contractuelles générales du PNUD, telles qu'elles figurent dans la section 11 jointe aux présentes.

24. Date-limite de dépôt des soumissions et soumissions tardives

Les soumissions doivent être reçues par le PNUD à l'adresse et à la date et à l'heure limites qui sont indiquées dans la **fiche technique** (FT, n° 20 et 21).

Le PNUD ne tiendra pas compte des soumissions qui arriveront après la date-limite de dépôt des soumissions. Toute soumission reçue par le PNUD postérieurement à la date-limite de dépôt des soumissions sera déclarée tardive et sera rejetée et retournée non ouverte au soumissionnaire concerné.

25. Rétraction, remplacement et modification des soumissions

- 25.1 Il appartient exclusivement aux soumissionnaires d'examiner soigneusement et en détail la parfaite conformité de leurs soumissions aux exigences de l'AO, en gardant à l'esprit que d'importantes lacunes dans le cadre de la fourniture des informations requises par le PNUD, ou un manque de clarté dans la description des biens et des services connexes devant être fournis, peuvent entraîner le rejet de leur soumission. Le soumissionnaire assumera toute responsabilité au titre de ses propres interprétations ou conclusions erronées se rapportant aux informations fournies par le PNUD dans le cadre de l'AO.
- 25.2 Un soumissionnaire pourra rétracter, remplacer ou modifier sa soumission postérieurement à son dépôt en envoyant une notification écrite conforme à la clause 23 de l'AO et dûment signée par un représentant autorisé à cette fin, et devra joindre une copie de l'autorisation (ou une procuration). Le remplacement ou la modification de la soumission devra accompagner ladite notification écrite. Toutes les notifications devront avoir été reçues par le PNUD avant la date-limite de dépôt des soumissions, conformément à la clause 23 de l'AO (sachant toutefois que les notifications de rétractation ne nécessiteront aucune copie). Les enveloppes correspondantes devront être clairement revêtues de la mention « RETRACTATION », « REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION ».
- 25.3 Les soumissions rétractées seront retournées non ouvertes aux soumissionnaires concernés.
- 25.4 Aucun soumissionnaire ne pourra rétracter, remplacer ou modifier sa soumission entre la date-limite de dépôt des soumissions et l'expiration de la durée de validité de sa soumission qu'il aura indiquée dans le formulaire de soumission, ou toute prorogation de ladite durée.

26. Ouverture des soumissions

Le PNUD ouvrira les soumissions en présence d'un comité ad-hoc constitué par le PNUD et comprenant au moins deux (2) membres. Si un dépôt électronique est autorisé, la procédure particulière d'ouverture des soumissions électroniques sera définie dans la **fiche technique** (FT, n° 23).

Les noms des soumissionnaires, les modifications, les rétractations, l'état des mentions/de la fermeture des enveloppes, le nombre de dossiers/fichiers et tout autre détail que le PNUD jugera utile seront annoncés à l'ouverture. Aucune soumission ne sera rejetée au stade de l'ouverture, sous réserve des soumissions tardives qui seront retournées non ouvertes aux soumissionnaires concernés.

27. Confidentialité

Les informations concernant l'examen, l'évaluation et la comparaison des soumissions, ainsi que la recommandation d'attribution du contrat ne seront pas divulguées aux soumissionnaires ou à d'autres personnes non officiellement concernées par une telle procédure, même après publication de l'attribution du contrat.

Tout effort d'un soumissionnaire visant à influencer le PNUD dans le cadre de l'examen, de l'évaluation et de la comparaison des soumissions ou des décisions d'attribution du contrat pourra entraîner le rejet de sa soumission, sur décision du PNUD.

Si un soumissionnaire n'est pas retenu, il pourra demander à se réunir avec le PNUD pour procéder à une analyse. Une telle analyse a pour objet d'évoquer les atouts et les faiblesses de la soumission du soumissionnaire afin de l'aider à améliorer la soumission présentée au PNUD. Le contenu d'autres soumissions et leur comparaison à la soumission du soumissionnaire ne seront pas évoqués.

E. EVALUATION DES SOUMISSIONS

28. Examen préliminaire des soumissions

Le PNUD examinera les soumissions afin de déterminer si elles sont complètes au regard des documents minimums requis, si les documents ont été dûment signés, si les soumissionnaires figurent ou non sur la liste des terroristes et des personnes qui financent le terrorisme du comité 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU et sur la liste des fournisseurs suspendus ou radiés du PNUD, et si les soumissions sont en ordre d'une manière générale, parmi d'autres indicateurs susceptibles d'être utilisés à ce stade. Le PNUD pourra rejeter toute soumission à ce stade.

29. Evaluation des soumissions

29.1 Le PNUD examinera les soumissions afin de s'assurer que l'ensemble des dispositions des conditions générales et des conditions particulières du PNUD auront été acceptées par les soumissionnaires, sans dérogation ou réserve.

29.2 L'équipe d'évaluation examinera et évaluera les soumissions au regard de leur conformité au tableau des exigences et des spécifications techniques et à d'autres documents fournis, en faisant application de la procédure indiquée dans la **fiche technique** (FT, n° 25). Aucune modification ne pourra être apportée par le PNUD aux critères d'évaluation après réception de l'ensemble des soumissions.

29.1 Le PNUD se réserve le droit de se livrer à un exercice de vérification visant à s'assurer de la validité des informations fournies par les soumissionnaires. Une telle vérification devra être pleinement documentée et pourra notamment inclure l'ensemble ou toute combinaison des vérifications suivantes qui sont énumérées dans la **fiche technique** (FT, n° 33) :

- a) la vérification de la précision, de l'exactitude et de l'authenticité des informations fournies par un soumissionnaire dans les documents juridiques, techniques et financiers soumis ;
- b) la validation du degré de conformité aux exigences de l'AO et aux critères d'évaluation au regard de ce qui a été constaté à ce stade par l'équipe d'évaluation ;
- c) des demandes de renseignements et la vérification des références auprès d'organismes du gouvernement compétents vis-à-vis du soumissionnaire concerné, ou auprès de toute autre entité ayant pu avoir des relations d'affaires avec ledit soumissionnaire ;
- d) des demandes de renseignements et la vérification des références auprès d'autres clients antérieurs s'agissant de la qualité des prestations fournies dans le cadre de contrats en cours ou achevés ;
- e) l'inspection physique des installations, de l'usine, des succursales ou autres établissements d'un soumissionnaire dans lesquels il exploite son activité, avec ou sans préavis ;
- f) le contrôle et l'échantillonnage de biens achevés similaires aux besoins du PNUD, dans la mesure du possible ; et
- g) d'autres moyens que le PNUD pourra juger opportuns, à tout stade du processus de sélection, avant l'attribution du contrat.

30. Explications relatives aux soumissions

Afin de faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des soumissions, le PNUD pourra, à sa seule et entière discrétion, demander à tout soumissionnaire de fournir des explications sur sa soumission.

La demande d'explication du PNUD et la réponse du soumissionnaire devront être écrites. Nonobstant cette communication écrite, aucune modification des prix ou du contenu de la soumission ne pourra être demandée, proposée ou autorisée, sauf pour fournir des explications et confirmer la correction de toute erreur de calcul découverte par le PNUD lors de l'évaluation de la soumission, conformément à la clause 35 de l'AO.

Les explications non sollicitées qui seront fournies par un soumissionnaire au titre de sa soumission et qui ne constitueront pas une réponse à une demande du PNUD ne seront pas prises en compte lors de l'examen et de l'évaluation de sa soumission.

31. Conformité des soumissions

L'évaluation par le PNUD de la conformité d'une soumission sera basée sur son contenu.

Une soumission essentiellement conforme est une soumission qui respecte l'ensemble des conditions et spécifications de l'AO sans dérogation, réserve ou omission importante.

Si une soumission n'est pas essentiellement conforme, elle sera rejetée par le PNUD et ne pourra pas être ultérieurement mise en conformité par le soumissionnaire en corrigeant la dérogation, réserve ou omission importante.

32. Défauts de conformité, erreurs réparables et omissions

32.3 A condition qu'une soumission soit essentiellement conforme, le PNUD pourra passer outre tout défaut de conformité ou toute omission de ladite soumission qui, de l'avis du PNUD, ne constituera pas une dérogation importante.

32.4 A condition qu'une soumission soit essentiellement conforme, le PNUD pourra demander au soumissionnaire concerné de fournir les informations ou les documents nécessaires, dans un délai raisonnable, pour rectifier les défauts de conformité ou omissions de la soumission liés à des exigences en matière de documentation. Une telle omission ne pourra pas se rapporter à un quelconque aspect du prix de la soumission. Le fait pour le soumissionnaire concerné de ne pas se conformer à une telle demande pourra entraîner le rejet de sa soumission.

32.5 A condition qu'une soumission soit essentiellement conforme, le PNUD corrigera les erreurs de calcul de la manière suivante :

- a) en cas de divergence entre le prix unitaire et le total du poste concerné, obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaudra et le total du poste sera corrigé, sauf si le PNUD estime que la position de la virgule du prix unitaire est manifestement erronée, auquel cas le total du poste indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigée ;
- b) en cas d'erreur dans le calcul d'un total correspondant à l'addition ou à la soustraction de sous-totaux, les sous-totaux prévaudront et le total sera corrigé ;
- c) en cas de divergence entre des montants en lettres et en chiffres, le montant en lettres prévaudra, sauf s'il est lié à une erreur de calcul, auquel cas le montant en chiffres prévaudra, sous réserve de ce qui précède.

32.6 Si le soumissionnaire n'accepte pas une correction d'erreur à laquelle le PNUD aura procédé, sa soumission sera rejetée.

F. ATTRIBUTION DU CONTRAT

33. Droit d'accepter, de rejeter les soumissions ou de les déclarer non conformes

33.1 Le PNUD se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute soumission, de déclarer tout ou partie des soumissions non-conformes, et de rejeter toutes les soumissions à tout moment avant l'attribution du contrat, sans engager sa responsabilité ou être tenu d'informer le ou les soumissionnaires concernés des motifs de sa décision. En outre, le PNUD n'est pas tenu d'attribuer le contrat à l'offre de prix la plus basse.

33.2 Le PNUD vérifiera également si les soumissionnaires figurent sur la liste récapitulative des personnes et entités liées à des organisations terroristes de l'ONU, la liste des fournisseurs suspendus ou radiés du registre des fournisseurs de la division des achats du Secrétariat des Nations Unies, la liste d'exclusion de l'ONU et toute autre liste pouvant être établie ou reconnue par la politique du PNUD en matière de sanction des fournisseurs, et rejettera immédiatement leurs soumissions le cas échéant. (Voir http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/procurement_protest/)

34. Critères d'attribution

Avant l'expiration de la période de validité des soumissions, le PNUD attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié et admissible dont la soumission sera considérée comme étant la plus conforme aux exigences du tableau des exigences et des spécifications techniques et qui proposera le pris le plus bas (voir FT, n° 32).

35. Droit de modification des exigences lors de l'attribution du contrat

Lors de l'attribution du contrat, le PNUD se réserve le droit de modifier la quantité des biens et/ou des services connexes dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

36. Signature du contrat

Sous quinze (15) jours à compter de la date de réception du contrat, le soumissionnaire retenu devra signer et dater le contrat et le retourner au PNUD.

Le fait pour le soumissionnaire retenu de ne pas se conformer aux exigences de la section F.3 de l'AO et à la présente disposition constituera un motif suffisant d'annulation de l'attribution du contrat et de perte de la garantie de soumission, le cas échéant. Dans ce cas, le PNUD pourra attribuer le contrat au soumissionnaire dont la soumission sera en deuxième position ou lancer un nouvel appel d'offres.

37. Garantie de bonne exécution

Si elle est requise, une garantie de bonne exécution possédant le montant et la forme prévus à la section 9 devra être fournie au plus tard à la date-limite indiquée dans la **fiche technique** (FT, n° 14), le cas échéant. Lorsqu'une garantie de bonne exécution sera requise, sa fourniture et la confirmation de son acceptation par le PNUD constitueront une condition préalable à l'entrée en vigueur du contrat qui sera signé entre le soumissionnaire retenu et le PNUD.

38. Garantie bancaire de restitution d'avance

Sauf lorsque les intérêts du PNUD l'exigent, le PNUD préfère ne pas verser d'avances sur les contrats (autrement dit, effectuer des paiements avant d'avoir obtenu le moindre résultat). Si le soumissionnaire demande une avance lors de la signature du contrat, si une telle demande est dûment acceptée par le PNUD et si ladite avance dépasse 20 % du prix total de la soumission ou la somme d'USD 300.000, le PNUD obligera le soumissionnaire à fournir une garantie bancaire d'un montant identique à celui de l'avance. Une garantie bancaire de restitution d'avance devra être fournie sous la forme prévue dans la section 10.

39. Contestation des fournisseurs

La procédure de contestation mise à la disposition des fournisseurs par le PNUD permet aux personnes ou sociétés auxquelles un bon de commande ou un contrat n'a pas été attribué dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence de faire appel. Si un soumissionnaire estime ne pas avoir bénéficié d'un traitement équitable, le lien suivant fournit des informations supplémentaires concernant les procédures de contestation mises à la disposition des fournisseurs par le PNUD : <http://www.undp.org/procurement/protest.shtml>

Instructions destinées aux soumissionnaires

FICHE TECHNIQUE

Les données suivantes concernant la fourniture de biens et services connexes compléteront les dispositions figurant dans les instructions destinées aux soumissionnaires. En cas de contradiction entre les instructions destinées aux soumissionnaires et la fiche technique, les dispositions de la fiche technique prévaudront.

N° de la FT.	Renvoi aux instructions	Données	Instructions/exigences particulières																																																																																											
1		Titre du projet :	Programme d'Urgence de Développement Communautaire																																																																																											
2		Titre des biens/services/travaux requis :	Fourniture, Transport et Pose de Matériels d'installations intérieures et branchements de ménages dans 420 villages du Sénégal en plusieurs lots suivants : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">LOT</th> <th style="text-align: center;">ZONE</th> <th style="text-align: center;">Nbre Ménage cible</th> <th style="text-align: center;">Nbre de village</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>LOT 1</td><td>MATAM</td><td style="text-align: center;">916</td><td style="text-align: center;">17</td></tr> <tr><td>LOT 2</td><td>MATAM</td><td style="text-align: center;">917</td><td style="text-align: center;">17</td></tr> <tr><td>LOT 3</td><td>MATAM</td><td style="text-align: center;">917</td><td style="text-align: center;">17</td></tr> <tr><td>LOT 4</td><td>ST LOUIS</td><td style="text-align: center;">1292</td><td style="text-align: center;">23</td></tr> <tr><td>LOT 5</td><td>St LOUIS</td><td style="text-align: center;">1293</td><td style="text-align: center;">24</td></tr> <tr><td>LOT 6</td><td>KAOLACK</td><td style="text-align: center;">990</td><td style="text-align: center;">18</td></tr> <tr><td>LOT 7</td><td>LOUGA</td><td style="text-align: center;">1127</td><td style="text-align: center;">20</td></tr> <tr><td>LOT 8</td><td>LOUGA</td><td style="text-align: center;">1127</td><td style="text-align: center;">20</td></tr> <tr><td>LOT 9</td><td>LOUGA</td><td style="text-align: center;">1128</td><td style="text-align: center;">21</td></tr> <tr><td>LOT 10</td><td>LOUGA</td><td style="text-align: center;">1128</td><td style="text-align: center;">21</td></tr> <tr><td>LOT 11</td><td>THIES</td><td style="text-align: center;">990</td><td style="text-align: center;">18</td></tr> <tr><td>LOT 12</td><td>THIES</td><td style="text-align: center;">990</td><td style="text-align: center;">18</td></tr> <tr><td>LOT 13</td><td>DIOURBEL</td><td style="text-align: center;">1292</td><td style="text-align: center;">23</td></tr> <tr><td>LOT 14</td><td>DIOURBEL</td><td style="text-align: center;">1293</td><td style="text-align: center;">24</td></tr> <tr><td>LOT 15</td><td>FATICK - KAFFRINE</td><td style="text-align: center;">880</td><td style="text-align: center;">16</td></tr> <tr><td>LOT 16</td><td>KEDOUGOU-SEDHIOU</td><td style="text-align: center;">1210</td><td style="text-align: center;">22</td></tr> <tr><td>LOT 17</td><td>TAMBACOUNDA</td><td style="text-align: center;">957</td><td style="text-align: center;">17</td></tr> <tr><td>LOT 18</td><td>TAMBACOUNDA</td><td style="text-align: center;">957</td><td style="text-align: center;">17</td></tr> <tr><td>LOT 19</td><td>TAMBACOUNDA</td><td style="text-align: center;">957</td><td style="text-align: center;">17</td></tr> <tr><td>LOT 20</td><td>TAMBACOUNDA</td><td style="text-align: center;">957</td><td style="text-align: center;">17</td></tr> <tr><td>LOT 21</td><td>TAMBACOUNDA</td><td style="text-align: center;">957</td><td style="text-align: center;">17</td></tr> </tbody> </table>				LOT	ZONE	Nbre Ménage cible	Nbre de village	LOT 1	MATAM	916	17	LOT 2	MATAM	917	17	LOT 3	MATAM	917	17	LOT 4	ST LOUIS	1292	23	LOT 5	St LOUIS	1293	24	LOT 6	KAOLACK	990	18	LOT 7	LOUGA	1127	20	LOT 8	LOUGA	1127	20	LOT 9	LOUGA	1128	21	LOT 10	LOUGA	1128	21	LOT 11	THIES	990	18	LOT 12	THIES	990	18	LOT 13	DIOURBEL	1292	23	LOT 14	DIOURBEL	1293	24	LOT 15	FATICK - KAFFRINE	880	16	LOT 16	KEDOUGOU-SEDHIOU	1210	22	LOT 17	TAMBACOUNDA	957	17	LOT 18	TAMBACOUNDA	957	17	LOT 19	TAMBACOUNDA	957	17	LOT 20	TAMBACOUNDA	957	17	LOT 21	TAMBACOUNDA	957	17
LOT	ZONE	Nbre Ménage cible	Nbre de village																																																																																											
LOT 1	MATAM	916	17																																																																																											
LOT 2	MATAM	917	17																																																																																											
LOT 3	MATAM	917	17																																																																																											
LOT 4	ST LOUIS	1292	23																																																																																											
LOT 5	St LOUIS	1293	24																																																																																											
LOT 6	KAOLACK	990	18																																																																																											
LOT 7	LOUGA	1127	20																																																																																											
LOT 8	LOUGA	1127	20																																																																																											
LOT 9	LOUGA	1128	21																																																																																											
LOT 10	LOUGA	1128	21																																																																																											
LOT 11	THIES	990	18																																																																																											
LOT 12	THIES	990	18																																																																																											
LOT 13	DIOURBEL	1292	23																																																																																											
LOT 14	DIOURBEL	1293	24																																																																																											
LOT 15	FATICK - KAFFRINE	880	16																																																																																											
LOT 16	KEDOUGOU-SEDHIOU	1210	22																																																																																											
LOT 17	TAMBACOUNDA	957	17																																																																																											
LOT 18	TAMBACOUNDA	957	17																																																																																											
LOT 19	TAMBACOUNDA	957	17																																																																																											
LOT 20	TAMBACOUNDA	957	17																																																																																											
LOT 21	TAMBACOUNDA	957	17																																																																																											

			Ref: <u>DAO/PNUD/PUDC/005/2015</u>
3		Pays :	SENEGAL
4	C.13	Langue de la soumission	✓ Français
5	C.20	Conditions relatives au dépôt d'une soumission au titre de certaines parties ou sous-parties de l'ensemble des exigences	✓ Un lot complet ou plusieurs lots complets
6	C.20	Conditions relatives au dépôt d'une variante	✓ Ne sera pas examinée
7	C.22	Une conférence préparatoire sera organisée le :	<p>Heure : 10H30 Date : 23 mai 2017 Lieu : Salle de réunion RDC, PNUD, Almadies, Dakar</p> <p>Le coordonnateur du PNUD pour la conférence est : <u>M. Thomas Mugabiyimana</u> Adresse : <u>Immeuble Wolle Ndiaye, Route du Méridien Président, Almadies, Dakar, Sénégal</u> Téléphone : <u>+221 33 859 6767</u> Courrier électronique : <u>info.pudc.senegal@undp.org</u></p>
8	C.21.1	Durée de validité des soumissions à compter de la date de dépôt	✓ 120 jours
9	B.9.5 C.15.4 b)	Garantie de soumission	<p>✓ Requête Montant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 4 000 000 FCFA (quatre millions) par lot, soit : ❖ 4 000 000 CFA pour un (1) lot ; ❖ 8 000 000 FCFA pour deux (2) lots et; ❖ 12 000 000 FCFA pour trois (3) lots. <p>Forme : (voir le modèle de la section 8) - caution bancaire délivrée par une banque acceptée par le PNUD et ayant une Agence au</p>

			Sénégal ou par une Banque de réputation internationale.
10	B.9.5	Types de garantie de soumission acceptables	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Garantie bancaire (voir le modèle de la section 8) ✓ Tout chèque émis par une banque/chèque de banque/chèque certifié
11	B.9.5 C.15.4 a)	Validité de la garantie de soumission	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 150 jours à compter du dernier jour de dépôt des soumissions. <p>Les garanties de soumission des soumissionnaires non retenus seront restituées.</p>
12		Avance lors de la signature du contrat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Autorisée : Autorisée dans la limite de 15% du contrat ou l'équivalent de 300 000 USD au maximum (le montant le plus bas des deux). Il sera cautionné à 100% par une banque « Si le soumissionnaire demande une avance lors de la signature du contrat, et qu'une telle demande est acceptée par le PNUD, <u>ladite avance ne peut dépasser 15 % du prix total de la soumission ou la somme</u> équivalant à 300.000 USD au maximum. Le PNUD demandera au soumissionnaire de fournir une garantie bancaire d'un montant identique à celui de ladite avance ». Voir la SECTION 3b – Services connexes pour les détails de paiement.
13		Indemnité forfaitaire (pénalité et retenues)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sera imposée aux conditions suivantes : Pourcentage du prix du contrat par jour de retard : 0,1 % Nombre maximum de jours de retard : 90 Mesure suivante : Résiliation du contrat et saisie de la garantie de bonne exécution
14	F.37	Garantie de bonne exécution	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Requête Montant : 10% du montant total du contrat Forme : Garantie bancaire (Voir modèle de la section 9) Emission et validité de la garantie de bonne exécution : à émettre 15 jours après la signature du contrat par les deux parties et valable pendant toute la durée d'exécution des travaux. A la réception provisoire, l'entreprise présentera une caution de retenue de garantie de 10% du montant du marché des travaux exécutés valable jusqu'à la réception définitive.

15	C.17 C.17.2	Devise privilégiée pour l'établissement des soumissions et méthode de conversion des devises	<p>✓Dollar des Etats-Unis (US\$) ou ✓Devise locale (FCFA - XOF)</p> <p><i>Date de référence pour la détermination du taux de change opérationnel de l'ONU : 13 juin 2017</i></p>
16	B.10.1	Date-limite de dépôt des demandes d'explication/questions	15 jours avant la date de dépôt (29 mai 2017).
17	B.10.1	Coordonnées de la personne à qui adresser les demandes d'explication/questions	<p>Coordonnateur au sein du PNUD : M. Thomas Mugabiyimana Adresse : Immeuble Wolle Ndiaye, Route du Méridien Président, Almadies, Dakar, Sénégal</p> <p>Téléphone : +221 33 859 6767 Fax :</p> <p>Courrier électronique : info.pudc.senegal@undp.org</p>
18	B.11.1	Mode de diffusion des informations complémentaires à l'AO et des réponses/explications demandées	<p>✓Communication directe aux soumissionnaires potentiels par courrier électronique et publication sur le site Web http://procurement-notice.undp.org</p>
19	D.23.3	Nombre de copies de la soumission qui doivent être fournies	<p>Original : Un (1) Copies : Trois (3) et une copie version électronique sur une clé USB. devant contenir les fichiers suivants conformes à la copie originale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formulaire de soumission - Garantie de soumission - Quitus fiscal, NINEA, etc. - Profil de l'entreprise - Etats financiers des 5 derniers exercices - Offre technique - Offre financière (bordereaux quantitatif en format Excel) - Attestation de promesse pour ligne de crédit - Attestations de bonnes exécutions sollicitées <p>NB : La clé USB est obligatoire</p>
20	D.23.1 b) D.23.2 D.24	Adresse de dépôt des soumissions	<p>Programme des Nations Unies pour le développement Immeuble WOLLE NDIAYE, Route du Méridien Président, Face au Lodge Hôtel Parcelle N° 10 Zone 3 Almadies BP 154 Dakar – Sénégal Attn. Mme Bintou Djibo, Représentant Résident</p>
21	C.21.1 D.24	Date-limite de dépôt des soumissions	<p>Date : 13 juin 2017 Heure : 17h00 de Dakar</p>

22	D.23.2	Modalités de dépôt des soumissions	✓ Messenger/remise en main propre
23	D.23.2 D.26	Conditions et procédures applicables au dépôt et à l'ouverture électroniques des soumissions, si cela est autorisé	Sans objet
24	D.23.1 c)	Date, heure et lieu d'ouverture des soumissions	Date : 14 juin 2017 Heure : 10h00 Lieu : Salle de réunion RDC, PNUD
25		Méthode d'évaluation devant être utilisée pour la sélection de la soumission la plus conforme aux exigences	✓ Offre de prix la plus basse des soumissions techniquement qualifiées/conformes aux exigences du dossier d'appel d'offres.
26	C.15.1	Documents requis qui doivent être fournis pour établir l'admissibilité des soumissionnaires (sous la forme de « copies certifiées conformes » uniquement)	<input type="checkbox"/> ✓ Un profil d'entreprise de 15 pages maximum, ainsi que des brochures et catalogues de produits se rapportant aux biens/services achetés <input type="checkbox"/> ✓ La certification en bonne et due forme par le secrétaire général des membres de l'organe de direction et leurs fonctions, ou tout document équivalent si le soumissionnaire n'est pas une société <input type="checkbox"/> ✓ La liste des actionnaires et autres entités ayant des intérêts financiers dans la société et détenant au moins 5 % des actions ou autres participations, ou l'équivalent si le soumissionnaire n'est pas une société ; <input type="checkbox"/> ✓ Une attestation d'immatriculation/de paiement délivrée par l'administration fiscale attestant que le soumissionnaire est à jour de ses obligations fiscales ou une attestation d'exonération fiscale, si le soumissionnaire jouit d'un tel privilège <input type="checkbox"/> ✓ Un certificat d'immatriculation de l'entreprise, ainsi que les statuts ou tout document équivalent si le soumissionnaire n'est pas une société <input type="checkbox"/> ✓ Les documents d'enregistrement de la raison sociale, le cas échéant <input type="checkbox"/> ✓ Une Attestation de non faillite <input type="checkbox"/> ✓ Une lettre officielle de nomination en qualité de représentant local, si le soumissionnaire dépose une soumission pour le compte d'une entité située en dehors du pays <input type="checkbox"/> ✓ Les états financiers vérifiés les plus récents (état des résultats et bilan), y compris le rapport des commissaires aux comptes au titre des trois (3) dernières années (2016, 2015 & 2014)

			<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ✓ Les attestations de bonne exécution d'au moins deux (2) projets similaires (un projet pour la fourniture, transport, installation et mise en service de matériel électriques; et un projet d'une valeur d'au moins 100 millions FCFA) réalisés au cours des 10 dernières années pour les clients les plus importants du point de vue de la valeur des contrats. Les attestations de services réalisés fournies par les donneurs d'ordre sont obligatoires ; seules les références avec attestation de services faits pour projets terminés sont prises en compte. <input type="checkbox"/> ✓ Un tableau reprenant une liste des prestations similaires durant les 10 dernières années et la valeur de leurs contrats <input type="checkbox"/> ✓ Une liste de références bancaires (nom de la banque, adresse, personne à contacter et coordonnées de la personne à contacter) <input type="checkbox"/> ✓ Toutes informations concernant les contentieux antérieurs ou actuels au cours des cinq (5) dernières années, dans lesquels le soumissionnaire est impliqué, en indiquant le nom des parties concernées, l'objet du contentieux, le montant en jeu et la décision finale éventuellement rendue.
27		Autres documents pouvant être fournis pour établir l'admissibilité du soumissionnaire	Sans objet.
28	C.15	Structure de la soumission technique et liste des documents à fournir	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un programme de travail comportant de brèves descriptions des principales activités (méthodologie), montrant le déroulement des procédures et l'échéancier proposé de réalisation des travaux. La proposition doit notamment détailler les travaux à réaliser. De plus, le soumissionnaire doit fournir un exposé méthodologique complet, montrant les méthodes qu'il propose pour exécuter les travaux. Il doit notamment indiquer les nombres, les modèles et les capacités de l'équipement et du personnel qu'il prévoit d'utiliser lors de la réalisation des principales activités. ✓ les tableaux des données techniques dûment remplis et les catalogues matériel à fournir ✓ les certificats d'essai de type de tous les matériaux offerts; ✓ la liste de référence des matériaux du même type que ceux offerts et déjà installés dans des conditions climatiques et de service similaires; ✓ Le personnel clé proposé par lot, incluant les CVs, avec une attestation de disponibilité signé par la personne concernée ;

			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le prestataire précisera au sein du personnel, une personne responsable du respect des exigences environnementales et sociales. ✓ Les moyens matériels nécessaires à l'exécution de ses prestations doivent être prouvés pour chaque lot. Le soumissionnaire doit indiquer si cet équipement est sa propriété, s'il est loué ou utilisé par un sous-traitant ('Modèle 5.2.1). ✓ Une proposition de planning détaillé et le programme d'approvisionnement conformément au délai d'exécution ✓ Commande des matériaux ✓ Réception du matériel commandé ✓ Plan d'approvisionnement sur les sites ✓ Installation, test et essais de réception suivant spécifications. ✓ Un schéma du/des système(s) d'assurance qualité utilisé(s) – <i>PLAN D'ASSURANCE QUALITE (comprenant les volets hygiène, sécurité et la protection de l'environnement)</i> ✓ Les suggestions éventuelles quant aux omissions de postes ou d'erreurs de quantités
29	C.15.2	Date-limite prévue pour l'entrée en vigueur du contrat	<i>28 août 2017 au plus tard</i>
30	C.15.2	Durée maximum prévue du contrat	Quatre (4) mois
31		Le PNUD attribuera le contrat à :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plusieurs soumissionnaires, en fonction des facteurs suivants : <p>Au soumissionnaire ayant l'offre de prix la plus basse parmi les offres techniquement qualifiées/conformes par lot :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Compte tenu du volume des travaux, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot que si et seulement si les moyens (matériels, financiers et humains) proposés pour chaque lot sont prouvés et indépendants d'un lot à l'autre. 2. L'attribution des lots aux différents soumissionnaires sera faite selon la combinaison des lots dont le montant total est le plus bas parmi les autres combinaisons possibles, sous réserve du respect des autres dispositions de l'appel d'offres. 3. Le PNUD se réserve le droit d'attribuer un lot de son choix à un soumissionnaire donné au cas où aucune offre n'a été techniquement conforme au

			<p>dossier d'appel d'offres pour ce lot afin de s'assurer que tous les lots sont couverts</p> <p>4. Indépendamment de la capacité confirmée pour exécuter plus d'un lot, le PNUD peut décider à sa discrétion d'attribuer les lots aux différents soumissionnaires pour réduire le risque de réalisation.</p> <p>5. Une entreprise peut soumissionner jusqu'à six (6) lots de son choix au maximum. Elle ne sera attributaire que des lots pour lesquels ses offres sont plus compétitives conformément au point n° 2 ci-dessus jusqu'au maximum de trois (3).</p> <p>6. Pour être attributaire de plus d'un lot, l'entreprise soumissionnaire doit prouver sa capacité technique & organisationnelle et financière pour exécuter le nombre de lots de son offre. La capacité à justifier se limite à trois lots indépendants.</p> <p>7. Une entreprise ne peut être attributaire de plus de trois (3) lots.</p> <p>7. L'offre financière de chaque lot doit être présentée indépendamment des autres lots</p>
32	F.34	Critères d'attribution du contrat et d'évaluation des soumissions	<p><u>Critères d'attribution</u></p> <p>✓Notation objective de « qualification » ou « d'élimination » sur la base du contenu détaillé du tableau des exigences et des spécifications techniques</p> <p>✓Respect des exigences suivantes en matière de qualification :</p> <p><u>Critères d'attribution</u></p> <p>✓Respect des exigences suivantes en matière de qualification :</p> <p><u>Critères d'évaluation des soumissions :</u></p> <p>✓Nombre minimum d'années d'expérience dans des contrats similaires : dix (10)</p> <p>✓Chiffre d'affaires annuel moyen minimum 300.000.000 FCFA par lot au titre des cinq (5) dernières années ;</p> <p>✓Certificat de capacité financière à l'ordre de (Promesse de ligne de crédit) : 50.000.000 FCFA par lot</p> <p>✓Nombre minimum de projets similaires entrepris au cours des dix (10) dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 projets similaires (travaux d'installations intérieures domestiques) en taille et complexité : d'un montant au moins égal à

			<p>80% du montant du lot soumissionné et un projet d'électrification.</p> <p>✓ Parfaite conformité de la soumission aux exigences techniques ;</p> <p>✓ Pourcentage maximum des prestations/travaux qui sera sous-traité : 30% ;</p> <p>✓ Acceptabilité du calendrier de transport/livraison des matériaux ✓ Adéquation du calendrier d'exécution au calendrier du projet ;</p> <p>✓ Qualifications du personnel clé pour coordonner les activités directement avec le PNUD par lot :</p> <p style="padding-left: 20px;">- disposer au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ d'un (1) chef de projet : ingénieur électromécanicien ou équivalent ayant au moins une expérience de deux (02) projets similaires durant les cinq dernières années, dont un (01) en tant que Chef de projet/Ingénieur ou équivalent (joindre le CV et une copie de diplômes) ○ deux (2) conducteurs de travaux : technicien en électromécanique ou équivalent ayant une expérience de deux (02) projets similaires durant les cinq (05) derniers années, dont un (01) en tant que conducteur de travaux ou équivalent (joindre le CV et une copie de diplômes) ○ Quatre (4) chefs d'équipe : BEP en électricité ou équivalent avec 10 ans d'expériences dont 5 ans en travaux similaires (joindre CV et une copie de diplômes) ; ○ Dix (10) ouvriers qualifiés : 7 ans d'expériences dont 2 ans en travaux similaires. <p>✓ Le soumissionnaire devra également justifier qu'il possède la logistique nécessaire pour réaliser les prestations (véhicules de déplacement, et tout autre logistique nécessaire)</p> <p>Processus d'évaluation :</p> <p>✓ L'évaluation des offres par lot se fera en séquence selon l'ordre géographique suivant : 1°) Saint Louis, 2°) Diourbel, 3°) Kédougou-Sédhiou, 4°) Louga, 5°) Thiès, 6°) Kaolack, 7°) Tambacounda, 8°) Matam et 9°) Fatick-Kaffrine.</p> <p>✓ Le premier niveau d'évaluation des offres consistera à évaluer les offres des quatre (4) premiers soumissionnaires ayant présenté les offres financières les plus basses pour chaque lot. Lorsque celles-ci seront techniquement conformes au dossier d'appel d'offres, le PNUD retiendra</p>
--	--	--	---

			<p>l'offre la plus basse par lot pour l'attribution potentielle. Au cas où, il y aura moins de trois offres techniquement conformes, les offres suivantes par ordre de grandeur ascendant de leurs montants seront ajoutées aux offres les plus basses déjà techniquement confirmées jusqu'à avoir trois offres techniquement conformes ou à analyser les offres restantes pour en avoir le maximum possible à comparer à défaut de trois.</p> <p>✓ L'adjudication finale portera sur la « combinaison des offres les plus basses techniquement conformes par lot » qui représentera le coût total le plus bas possible.</p>
33	E.29	Mesures de vérification	<p>✓ Vérification de la précision, de l'exactitude et de l'authenticité des informations fournies par un soumissionnaire dans les documents juridiques, techniques et financiers soumis ;</p> <p>✓ Validation du degré de conformité aux exigences de l'AO et aux critères d'évaluation au regard de ce qui a été constaté à ce stade par l'équipe d'évaluation ;</p> <p>✓ Demandes de renseignements et la vérification des références auprès d'organismes du gouvernement compétents vis-à-vis du soumissionnaire concerné, ou auprès de toute autre entité ayant pu avoir des relations d'affaires avec ledit soumissionnaire ;</p> <p>✓ Demandes de renseignements et la vérification des références auprès d'autres clients antérieurs s'agissant de la qualité des prestations fournies dans le cadre de contrats en cours ou achevés ;</p> <p>✓ Inspection physique des installations, de l'usine, des succursales ou autres établissements d'un soumissionnaire dans lesquels il exploite son activité, avec ou sans préavis.</p>
34		Conditions d'entrée en vigueur du contrat	<p>✓ La signature des contrats entre les deux parties.</p> <p>✓ Réception par le PNUD de la garantie de bonne exécution.</p>
35		Autres informations relatives à l'AO	<p>✓ Les offres financières seront en régime fiscal suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel électrique à fournir, HD et HT (Hors Douane et Hors taxes) - Tout le reste, en TTC (toutes taxes comprises) <p>A utiliser le format Excel fourni pour la présentation des offres financières</p>

Section 3 : TABLEAU DES EXIGENCES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Objet du marché : Fourniture, Transport et Pose de Matériels d'installations intérieures et branchements de ménages dans 420 villages du Sénégal en plusieurs lots suivants :

LOT	ZONE	Nombre de Ménages cibles	Nombre de villages
LOT 1	MATAM	916	17
LOT 2	MATAM	917	17
LOT 3	MATAM	917	17
LOT 4	ST LOUIS	1292	23
LOT 5	St LOUIS	1293	24
LOT 6	KAOLACK	990	18
LOT 7	LOUGA	1127	20
LOT 8	LOUGA	1127	20
LOT 9	LOUGA	1128	21
LOT 10	LOUGA	1128	21
LOT 11	THIES	990	18
LOT 12	THIES	990	18
LOT 13	DIOURBEL	1292	23
LOT 14	DIOURBEL	1293	24
LOT 15	FATICK - KAFFRINE	880	16
LOT 16	KEDOUGOU-SEDHIOU	1210	22
LOT 17	TAMBACOUNDA	957	17
LOT 18	TAMBACOUNDA	957	17
LOT 19	TAMBACOUNDA	957	17
LOT 20	TAMBACOUNDA	957	17
LOT 21	TAMBACOUNDA	957	17

Section 3a : Spécifications techniques et lieu de livraison.

NB : Tout appareil ou équipement installé devra satisfaire en plus des présentes prescriptions techniques aux normes internationales appliqués par SENELEC et ASER. En cas d'omission ou d'imprécisions dans les présentes prescriptions techniques, c'est les normes en vigueur au Sénégal qui s'appliquent.

1. Etendue des fournitures et prestations :

Les prestations à effectuer par le Contractant portent notamment sur :

- ✓ la fourniture y compris le transport jusqu'aux différents sites d'installation (en fonction du lot concerné) de tout le matériel de l'installation électrique intérieure, des lampes LBC/LED avec douilles et de tout le matériel des branchements 2 fils et 4 fils pour raccordement au réseau électrique basse tension de chaque foyer bénéficiaire.
- ✓ L'installation, les tests et mise en service de ces matériels dans les foyers bénéficiaires

2. Fourniture du matériel :

Le PNUD se réserve le droit de contrôler à la charge du contractant la qualité d'un échantillon du matériel avant et après sa livraison sur site.

Le Contractant s'engage à fournir au PNUD à chaque fois qu'il le demande les échantillons requis et à assister le PNUD pour le contrôle du matériel fournis. Il s'engage à remplacer sans délai tout le matériel jugé non conforme par le PNUD. Toute modification du matériel après le contrôle de l'échantillon est interdite sans l'avis écrit préalable du PNUD. Toute nouvelle proposition de matériel ne doit se faire qu'après accord préalable du PNUD.

Il est entendu que pour le câblage et ses accessoires (attaches câble,...), le Contractant s'engage à fournir, sans supplément de prix, des quantités supplémentaires dans la limite de la variation de la masse des travaux autorisée.

3. Prescriptions techniques :

3.1 Conditions climatiques :

Le matériel objet de cet appel d'offres sera utilisé dans les réseaux de distribution d'énergie électrique des localités du Sénégal et devra être adapté aux conditions climatiques dans ces localités. Les indications climatiques suivantes ont pour but de préciser les conditions d'utilisation de ces matériels.

Température :

Les températures suivantes sont observées dans la zone :

- température moyenne : + 25°C
- température maximale : + 65°C
- température minimale : +10°C

Le niveau de l'enseillement est très élevé.

Hygrométrie :

La région est très humide. Le degré hygrométrique varie entre 90% et 100% durant la majeure partie de l'année.

Pollution :

Certaines zones sont soumises à des vents fréquents chargés de fines particules de sable, de latérite et chlorure de sodium.

3.2 Spécifications techniques :

Le matériel d'installations intérieures proposé devra être conforme à la norme en vigueur **NFC 15 100** entre autres.

Dans tous les cas, comme indiqué plus haut, le PNUD se réserve le droit d'exiger la présentation d'échantillons des matériels proposés avant la signature des contrats de marché.

3.2.1 Câbles de branchement (2x16mm² et 4x16mm²):

Les câbles (conducteurs isolés assemblés en faisceaux torsadés) de branchement aérien, en aluminium sans neutre porteur doivent satisfaire aux spécifications de la norme en vigueur (**UTE NF C15.100 et NF C 33.209 mis à jour**).

Constitution :

Le câble sera constitué de 2 ou 4 conducteurs en faisceaux torsadés. L'âme du conducteur sera câblée circulaire en aluminium écroui ³/₄ dur et l'enveloppe isolante de couleur noire en PR (polyéthylène réticulé) ou PVC (polychlorure de vinyle) spécial.

Caractéristiques des câbles de branchement :

DESIGNATION	2x16 ²	4x16 ²
Nombre de conducteurs du faisceau	2	4
Section des conducteurs	16mm ²	
Tension nominale	0,6/1KV	
Intensité admissible du conducteur isolé (A)	83	74
Chute de tension pour cos*=0,8 (V/A/Km)	4	3,5
Température maximale sur âme en régime permanent	90°C	
Température maximale sur âme en court-circuit	250°C	
Ame en Alu : nombre et diamètre des brins (mm)	7 x 1,7	
Ame en Alu : diamètre mini et maxi des brins (mm)	4,7 à 5,1	
Ame en Alu : résistance linéique à 20°C (*Km)	1,91	
Souplesse	classe 2 câblée	
Epaisseur gaine isolante (mm)	1,2	
Diamètre mini et maxi du conducteur isolé (mm)	6,9 à 7,9	
Diamètre approximatif de la torsade (mm)	15,8	19,1
Masse linéique approximative du faisceau (KG/Km)	150	300
Charge de rupture globale du faisceau approximative (N)	4000	8000
Pas d'assemblage (pas à droite) du faisceau (cm)	21 à 36	

Caractéristiques particulières :

En plus des caractéristiques techniques données ci-dessus, les câbles de branchement doivent avoir :

- une souplesse et une aptitude au pliage moyenne,
- une bonne protection contre les contraintes mécaniques (chocs, écrasement et compression),
- une bonne aptitude de fonctionnement aux températures élevées,
- une excellente résistance au rayonnement solaire et aux agents atmosphériques,
- une bonne résistance aux produits chimiques,
- un bon comportement en présence d'eau et non propagateur de feu.

Marquage :

Les conducteurs doivent être numérotés comme suit :

- chiffres 1, 2, 3 pour les conducteurs de phase;
- NF C 33-209 suivi du nom du fabricant pour le conducteur de neutre.

3.2.2 Connecteurs :

Connecteurs à perforation d'isolant sur le principal et dénudage sur le dérivé, vis à tête fusible de 10 et graisse à haut point de goutte (150°C) conformes à la norme en vigueur (HN 33 E 61) .

3.2.3 Pince d'ancrage :

Pince d'ancrage PA 25 conforme à la norme en vigueur (HN 33 S67 et NFC 33 041).

3.2.4 Lampes à économie d'énergie (LED ou Fluorescent) :

Les lampes fluorescentes à économie d'énergie de 7 Watt doivent satisfaire aux spécifications citées ci-après :

Désignation	Critère minimal	Référentiel
Eclairer	Durée de vie sur le cycle d'allumage normalisé	
Durée de vie	Niveau exigé : mini. 10 000 heures	NF EN 60969 § 10
Photométrie (flux)	Maintien du flux lumineux dans le temps Niveau exigé : > ou = 80 % du flux initial	NF EN 60969 § 7 et 9
Colorimétrie	Température de couleur et IRC Niveau exigé : IRC > 80	NF EN 60969 § 8
Mesures électriques	Consommation électrique	NF EN 60969 § 6
Se substituer mécaniquement	Géométrie du culot	NF EN 60868 § 5 NF EN 60969 § 3
Assurer la sécurité de l'utilisateur de son environnement	Protection contre les chocs électriques Echauffement du culot	NF EN 60968 § 6 et 7 NF EN 60968 § 9
Résister aux contraintes externes	Résistance mécanique	NF EN 60968 § 8
	Résistance à la chaleur	NF EN 60968 § 10
	Résistance à l'inflammation et à la combustion	NF EN 60968 § 11
	Conditions de défaut	NF EN 60968 § 12
Alimentation	Tension d'alimentation 230 V (+ 6 % - 10 %)	Arrêté du 29 mai 1986
Ne pas perturber	Courants harmoniques BF	EN 61000-3-2
	Champs rayonnés et tensions conduites 9 khz à 30 Mhz	NF EN 55015
Informer	Marquage sur la lampe	NF EN 60968 § 4.1 et 4.3

	<p>Informations complémentaires (soit sur la lampe, soit sur l’emballage, Soit dans les instructions de montage) Type de culot + durée de vie + marquage CE Etiquetage énergétique</p>	<p>NF EN 60968 § 4.2 Directive 98/11/CE du 27/01/98</p>
<p>Garantir une qualité constante</p>		<p>ISO 9002 -ISO 14000</p>

3.2.5 Lampes LED

Source lumière	LED
Type:	Ampoule
Tension d'entrée (V):	AC 240V
Puissance Lampe (W):	9
Lamp Luminosité Flux(lm):	700
Rendement lumineux (lm/w):	60
CRI (Ra>):	70
Température Couleur (CCT):	Cool White
	3000 - 6500K
Temperature de fonctionnement (°C):	-20 - + 40
Durée de vie (Hour):	30000
Matériau du corps de la lampe :	Aluminum
Normes:	CCC, CE, LVD, RoHS
Culot	E27
Angle de faisceau:	270 degrés
Color:	Blanc pure
Material:	Plastic+Aluminum
Usage:	Eclairage intérieur
Voltage:	100V-240V
Garantie:	1 an

3.2.6 Douilles

Elles sont en matière ferblantée et doivent être conformes à l'évolution de la norme en vigueur (NF EN 602 38).

Section 3b : Services connexes

Outre le tableau des exigences qui précède, les soumissionnaires doivent tenir compte des exigences, conditions et services connexes supplémentaires suivants qui se rapportent à la satisfaction des exigences

Conditions de livraison [INCOTERMS 2010] <i>(veuillez lier ceci au barème de prix)</i>	Sans objet	
Adresse exacte de livraison/du lieu d'installation	<p>Le lieu de destination est : <i>les ménages bénéficiaires où doivent être posés les matériels d'installations intérieures et branchements extérieurs. La liste de ces villages</i> est fournie à l'annexe A.</p> <p>Pour chaque village les listes des ménages bénéficiaires seront fournies après signature des contrats</p> <p>Les matériels restent sous la responsabilité du fournisseur jusqu'à leur réception provisoire après la pose au niveau des ménages dans les villages cités à l'annexe A.</p> <p>Comme indiqué dans le bordereau des prix, le prix total par lot comprendra le prix de la fourniture, le prix du transport jusqu'au village destinataire et le prix de la pose du matériel, des essais satisfaisants et mise en service de toutes les installations. Toutes les installations seront garanties pour une période de 12 mois.</p> <p>La période d'utilisation des fournitures prévue est de 10 ans.</p>	
Mode de transport préféré	Sans objet	
Transitaire privilégié par le PNUD, le cas échéant ¹	Sans objet	
Distribution des documents de transport <i>(en cas d'utilisation d'un transitaire)</i>	<i>Sans objet</i>	
Date de livraison	Quatre (4) mois maximum par lot. Les délais ne sont pas cumulatifs en cas d'attribution de plusieurs lots à une seule entreprise.	

¹Ceci dépend des INCOTERMS indiqués dans l'AO. L'utilisation d'un service de messagerie privilégié par le PNUD peut être envisagée afin de s'assurer de la bonne connaissance par le transitaire des procédures et des exigences en matière de documentation qui sont applicables au PNUD lors du dédouanement auprès des autorités douanières du pays de destination.

Matériel	<p>Tout le matériel à installer doit respecter scrupuleusement les spécifications techniques définies, et être conforme aux normes PISO 9001.</p> <p>Pour le matériel principal, les documents suivants sont exigés avant toute installation :</p> <p>✓ Certificat de garantie du Fabricant</p>
Si nécessaire, le dédouanement sera effectué par :	Le soumissionnaire
Inspection à l'usine/avant expédition	Sans objet
Inspection à la livraison	Le cabinet de supervision et de contrôle devra se prononcer la qualité du matériel avant son exploitation.
Exigences en matière d'installation	Normes du SENELEC
Exigences en matière de vérification	Sans objet
Contenu de la formation à l'utilisation et à la maintenance	Sans objet
Mise en service	Sans objet
Exigences en matière d'appui technique	Sans objet
Conditions de paiement (<i>avance maximum de 15 % du prix total, conformément à la politique du PNUD</i>)	<p>Une avance de démarrage de 15% du montant du contrat pourra être accordée contre une caution bancaire d'égal montant.</p> <p>Quatre paiements seront effectués au titre des prestations et mise en service des installations :</p> <p>✓Un premier paiement équivalent à 35% du montant du contrat après la réalisation de 35% des travaux dûment contrôlés et réceptionnés par le PNUD, sur présentation des décomptes partiels conjointement signés par l'Entreprise, le bureau de contrôle et le PNUD. Il sera déduit de ce premier paiement, 40 % de l'avance de démarrage si elle a été accordée.</p> <p>✓Un deuxième paiement équivalent à 25 % du montant du contrat après la réalisation de 60% des travaux dûment contrôlés et réceptionnés par le PNUD, sur présentation des décomptes partiels conjointement signés par l'Entreprise, le bureau de contrôle et le PNUD. Il sera déduit de ce deuxième paiement, 40 % restant de l'avance de démarrage.</p> <p>✓Un troisième paiement équivalent à 20% du montant des travaux après la réalisation de 80% des travaux dûment contrôlés et réceptionnés par le PNUD, sur présentation des décomptes partiels conjointement signés par l'Entreprise, le bureau de contrôle et le PNUD. Il sera déduit de ce deuxième paiement les 20 % restant de l'avance de démarrage.</p> <p>✓Un dernier paiement (le solde, 20%) après la mise en service des ménages, sous réserve de présentation de la caution de retenue de garantie de 10% du montant final du marché sur présentation des décomptes définitifs conjointement signés par l'Entreprise, le bureau de contrôle et le PNUD. La retenue de garantie sera libérée à l'issue de la</p>

	période de garantie fixée à 12 mois après la réception provisoire et prononciation de la réception définitive.
Conditions de versement du paiement	<p>✓ Le bureau de contrôle et le PNUD valideront les différentes demandes de paiement.</p> <p>✓ Le dernier paiement correspondant au décompte final se fera après la mise en service de tous les ménages confirmée par le bureau de contrôle et le PNUD</p>
Délai de garantie des travaux après la réception provisoire (Services après-vente requis)	La caution de 10% exigée ci-dessus de la part du prestataire couvre une période de douze mois durant laquelle il entreprendra tous les travaux nécessaires sur le constat effectué sur la qualité des travaux.
Tous les documents, y compris les catalogues, les instructions et les manuels d'utilisation, doivent être rédigés dans la langue suivante :	✓ Français

Section 4 : Formulaire de soumission²

(Ceci doit être écrit le papier à en-tête du soumissionnaire. Sous réserve des espaces prévus à cet effet, aucune modification ne peut être apporté au présent modèle.)

[insérez le lieu et la date]

A : [insérez le nom et l'adresse du coordonnateur du PNUD]

Chère Madame/Cher Monsieur,

La société soussignée propose par les présentes de fournir les biens et services connexes requis pour [insérez le titre des biens et services requis aux termes de l'AO] conformément à votre appel d'offres en date du [insérez la date]. Nous déposons par les présentes notre soumission qui inclut la soumission technique et le barème de prix.

Par les présentes, nous déclarons ce qui suit :

- a) toutes les informations et déclarations indiquées dans la présente soumission sont exactes et nous reconnaissons que toute fausse déclaration y figurant pourra conduire à notre élimination ;
- b) nous ne figurons actuellement pas sur la liste des fournisseurs radiés ou suspendus de l'ONU ou sur toute autre liste d'autres organismes de l'ONU et nous ne sommes liés à aucune société ou personne figurant sur la liste 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU ;
- c) nous ne faisons l'objet d'aucune procédure de faillite et ne sommes partie à aucune procédure en cours ou action en justice susceptible de compromettre la continuité de notre activité ; et
- d) nous n'employons et ne prévoyons d'employer aucune personne qui est employée ou qui a été récemment employée par l'ONU ou le PNUD.

Nous confirmons que nous avons lu, compris et que nous acceptons sans réserve par les présentes le tableau des exigences et spécifications techniques qui décrit les devoirs et responsabilités qui nous incombent aux termes de l'AO, ainsi que les conditions générales du contrat type du PNUD pour le présent AO.

Nous nous engageons à nous conformer à la présente soumission pour [insérez la durée de validité indiquée dans la fiche technique].

Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à entamer la fourniture des biens et des services connexes au plus tard à la date indiquée dans la fiche technique.

² Le contenu du présent formulaire ne peut faire l'objet d'aucune suppression ou modification. Toute suppression ou modification du contenu du présent formulaire pourra entraîner le rejet de la soumission.

Nous comprenons et reconnaissons pleinement que le PNUD n'est pas tenu d'accepter la présente soumission, que nous supporterons l'ensemble des coûts liés à sa préparation et à son dépôt et que le PNUD ne sera pas responsable ou redevable desdits coûts, quel que soit le déroulement ou le résultat de l'évaluation.

Cordialement,

Signature autorisée *[en entier avec les initiales]* : _____

Nom et fonction du signataire : _____

Nom de la société : _____

Coordonnées : _____

[le cas échéant, veuillez apposer le cachet de votre société sur la présente lettre]

Section 5 : Documents établissant l'admissibilité et les qualifications du soumissionnaire

Formulaire des informations relatives au soumissionnaire³

Date : *[insérez la date (jour, mois, année) de la soumission]*

AO n°: *[insérez le numéro de l'appel d'offres]*

Page n° _____

1. Dénomination sociale du soumissionnaire <i>[insérez la dénomination sociale du soumissionnaire]</i>		
2. En cas de coentreprise, dénomination sociale de chaque partie : <i>[insérez la dénomination sociale de chaque partie composant la coentreprise]</i>		
3. Pays d'immatriculation/d'activité effectif(s) ou prévu(s) : <i>[insérez le pays d'immatriculation effectif ou prévu]</i>		
4. Année d'immatriculation dans son lieu d'implantation : <i>[insérez l'année d'immatriculation du soumissionnaire]</i>		
5. Pays d'activité	6. Nombre d'employés dans chaque pays	7. Années d'activité dans chaque pays
8. Adresse(s) légale(s) dans le(s) pays d'immatriculation/d'activité : <i>[insérez l'adresse légale du soumissionnaire dans le pays d'immatriculation]</i>		
9. Valeur et description des deux (2) contrats les plus importants au cours des dix (10) années :		
10. Cote de crédit la plus récente (note et source, le cas échéant) :		
11. Brève description des antécédents en matière de contentieux (litiges, arbitrages, réclamations, etc.), en indiquant la situation actuelle et les résultats, s'ils sont déjà réglés :		
12. Informations relatives au représentant autorisé du soumissionnaire Nom : <i>[insérez le nom du représentant autorisé]</i> Adresse : <i>[insérez l'adresse du représentant autorisé]</i> Numéros de téléphone/fax : <i>[insérez les numéros de téléphone/fax du représentant autorisé]</i> Adresse électronique : <i>[insérez l'adresse électronique du représentant autorisé]</i>		
13. Figurez-vous sur la liste 1267.1989 du PNUD ou sur la liste d'exclusion de l'ONU ? (O / N)		

³ Le soumissionnaire doit remplir le présent formulaire conformément aux instructions. Sous réserve de la fourniture d'informations supplémentaires, aucune modification de son format ne sera autorisée et aucun formulaire de substitution ne sera accepté.

14. Des copies des documents originaux suivants sont jointes aux présentes :

- tous les documents d'admissibilité requis aux termes de la fiche technique
- s'il s'agit d'une coentreprise/d'un consortium, le protocole d'entente/accord ou la lettre d'intention relative à la constitution de la coentreprise/du consortium ou l'immatriculation de la coentreprise/du consortium, si elle/il est immatriculé(e)
- s'il s'agit d'une entreprise publique ou d'une entité détenue/contrôlée par un gouvernement, les documents attestant de son autonomie juridique et financière et de sa conformité au droit commercial

Formulaire des informations relatives aux membres d'une coentreprise (si elle est immatriculée)⁴

Date : *[insérez la date (jour, mois, année) de la soumission]*
AO n°: *[insérez le numéro de l'appel d'offres]*

Page n° _____

1. Dénomination sociale du soumissionnaire : <i>[insérez la dénomination sociale du soumissionnaire]</i>		
2. Dénomination sociale du membre de la coentreprise : <i>[insérez la dénomination sociale du membre de la coentreprise]</i>		
3. Pays d'immatriculation du membre de la coentreprise : <i>[insérez le pays d'immatriculation du membre de la coentreprise]</i>		
4. Année d'immatriculation : <i>[insérez l'année d'immatriculation du membre]</i>		
5. Pays d'activité	6. Nombre d'employés dans chaque pays	7. Années d'activité dans chaque pays
8. Adresse(s) légale(s) dans le(s) pays d'immatriculation/d'activité : <i>[insérez l'adresse légale du membre dans le pays d'immatriculation]</i>		
9. Valeur et description des Deux (2) contrats les plus importants au cours des dix(10) années :		
10. Cote de crédit la plus récente (le cas échéant) :		
1. Brève description des antécédents en matière de contentieux (litiges, arbitrages, réclamations, etc.), en indiquant la situation actuelle et les résultats, s'ils sont déjà réglés :		

⁴ Le soumissionnaire doit remplir le présent formulaire conformément aux instructions. Sous réserve de la fourniture d'informations supplémentaires, aucune modification de son format ne sera autorisée et aucun formulaire de substitution ne sera accepté.

13. Informations relatives au représentant autorisé du membre de la coentreprise

Nom : *[insérez le nom du représentant autorisé du membre de la coentreprise]*

Adresse : *[insérez l'adresse du représentant autorisé du membre de la coentreprise]*

Numéros de téléphone/fax : *[insérez les numéros de téléphone/fax du représentant autorisé du membre de la coentreprise]*

Adresse électronique : *[insérez l'adresse électronique du représentant autorisé du membre de la coentreprise]*

14. Des copies des documents originaux suivants sont jointes aux présentes : *[cochez les cases correspondant aux documents originaux joints]*

- tous les documents d'admissibilité requis aux termes de la fiche technique
 - les statuts ou l'immatriculation de la société mentionnée au 2.
 - s'il s'agit d'une entité détenue par un gouvernement, les documents attestant de son autonomie juridique et financière et de sa conformité au droit commercial.
-

Section 6 : Formulaire de soumission technique⁵

APPEL D'OFFRES N° **DAO/PNUD/PUDC/005/2017**

Fourniture, Transport et Pose de Matériels d'installations intérieures et branchements de ménages dans 420 villages du Sénégal en plusieurs lots

Nom de l'organisation/la société soumissionnaire :	
Pays d'immatriculation :	
Nom de la personne à contacter au titre de la présente soumission :	
Adresse :	
Téléphone/fax :	
Courrier électronique :	

SECTION 1 : EXPERTISE DE LA SOCIETE/ORGANISATION

Cette section doit expliquer de manière exhaustive les ressources du soumissionnaire s'agissant du personnel et des installations nécessaires à la satisfaction des exigences.

1.1 Brève description du soumissionnaire en tant qu'entité. Fournissez une brève description de l'organisation/de la société soumissionnaire, ses mandats légaux/activités commerciales autorisées, l'année et le pays de constitution et le budget annuel approximatif, etc. Mentionnez sa réputation, tout antécédent en matière de contentieux et d'arbitrage auquel l'organisation/la société a été mêlée et qui pourrait compromettre ou affecter la fourniture de biens et/ou des services connexes, en indiquant l'état/le résultat desdits contentieux/arbitrages.

1.2. Capacité financière. Sur la base des états financiers vérifiés les plus récents (état des résultats et bilan) décrivez la capacité financière (liquidité, lignes de crédits stand-by, etc.) du soumissionnaire à s'engager dans le contrat. Incluez toute cote de crédit, notation professionnelle, etc.

1.3. Réalisations et expérience. Fournissez les informations suivantes concernant votre expérience au cours des cinq (5) dernières années au minimum qui est liée ou utile à celle que le présent contrat requiert.

Nom du projet	Client	Valeur du contrat	Période d'activité	Types d'activités entreprises	Etat ou date d'achèvement	Coordonnées des références (nom, téléphone, courrier électronique)

⁵ Les soumissions techniques qui ne respecteront pas le présent format pourront être rejetées.

SECTION 2 – PRESTATIONS A FOURNIR, SPECIFICATIONS TECHNIQUES, ET SERVICES CONNEXES

La présente section doit démontrer la prise en compte par le soumissionnaire des spécifications en identifiant les différents composants proposés, en répondant aux exigences, telles qu'indiquées, point par point, en fournissant une description détaillée des modalités d'exécution essentielles proposées, et en démontrant comment la soumission respecte ou dépasse les spécifications.

2.1. Prestations à fournir. Veuillez fournir une description détaillée des biens devant être fournis, en indiquant clairement la façon dont ils respectent les spécifications techniques de l'AO (voir le tableau ci-dessous) ; décrivez la manière dont l'organisation/la société fournira les biens et services connexes en gardant à l'esprit leur adéquation nécessaire aux conditions locales et à l'environnement du projet.

N° d'article	Description/ Spécification des biens	Source/ fabricant	Pays d'origine	Quantité	Certificat de qualité / Licences d'exportation, etc. (indiquez ce qui est applicable et ce qui est joint)

Un document justificatif contenant tous les détails utiles peut être annexé à la présente section.

2.2. Mécanismes d'assurance de la qualité technique. La soumission doit également inclure des informations sur les mécanismes de vérification interne du soumissionnaire en matière d'assurance de la qualité technique, l'ensemble des certificats qualité, licences d'exportation et autres documents appropriés attestant de la supériorité de la qualité des biens et technologies devant être fournis.

2.3. Informations et contrôle. Veuillez fournir une brève description des mécanismes proposés au titre du présent projet pour informer le PNUD et les partenaires, y compris un calendrier de présentation de rapports.

2.4. Sous-traitance. Indiquez si des travaux seront sous-traités, à qui, quel pourcentage des travaux est concerné, les raisons sous-jacentes et les rôles des sous-traitants proposés. Une attention particulière doit être accordée à la description précise du rôle de chaque entité et de la manière dont tous les intervenants fonctionneront en tant qu'équipe.

2.5. Risques / mesures d'atténuation. Veuillez décrire les risques potentiels qui sont liés à la mise en œuvre du présent projet et qui peuvent avoir un effet sur l'obtention et la réalisation en temps voulu des résultats attendus, ainsi que sur leur qualité. Décrivez les mesures qui seront mises en place pour atténuer ces risques.

2.6 Calendriers d'exécution. Le soumissionnaire doit fournir un diagramme de Gantt ou un échancier de projet indiquant le déroulement détaillé des activités qui seront entreprises et leur chronologie respective.

2.7. Partenariats (Optionnel). Expliquez tout partenariat avec des organisations locales, internationales ou autres qui est prévu pour la réalisation du projet. Une attention particulière doit être accordée à la description précise du rôle de chaque entité et de la manière dont tous les intervenants fonctionneront en tant qu'équipe. Nous vous incitons à fournir des lettres d'engagement émanant des partenaires et à indiquer si certains ou tous ont déjà travaillé ensemble de manière satisfaisante dans le cadre de projets antérieurs.

2.8. Stratégie de lutte contre la corruption (Optionnel). Définissez la stratégie de lutte contre la corruption qui sera appliquée dans le cadre du présent projet pour empêcher le détournement de fonds. Décrivez les contrôles financiers qui seront mis en place.

2.9 Déclaration d'information complète. Ceci a pour objet d'indiquer tout conflit d'intérêts potentiel, conformément à la définition correspondante figurant dans la section 4 du présent document, le cas échéant.

2.10 Autre. Toute autre observation ou information concernant la soumission et sa mise en œuvre.

• SECTION 3 : PERSONNEL

3.1 Structure de direction. Décrivez la méthode de direction générale en ce qui concerne la planification et l'exécution du contrat. Incluez un organigramme au titre de la gestion du contrat, s'il vous est attribué.

3.2 Répartition des heures du personnel. Fournissez un tableau décrivant les activités de chaque membre du personnel participant à l'exécution du contrat. Si l'expertise des membres du personnel est essentielle au succès du contrat, le PNUD n'autorisera aucun remplacement des membres du personnel dont les qualifications auront été examinées et acceptées au cours de l'évaluation de la soumission. (Si le remplacement desdits membres du personnel est inévitable, leur remplacement sera soumis à l'approbation du PNUD. Aucune augmentation des coûts ne sera prise en compte du fait d'un remplacement).

3.3 Qualifications du personnel clé. Fournissez les CV des membres du personnel clé (chef d'équipe, personnel de direction et d'encadrement) qui participeront à la réalisation du présent projet. Les CV doivent démontrer les qualifications des intéressés dans des domaines d'expertise utiles au contrat. Veuillez utiliser le format de présentation ci-dessous :

Nom :		
Rôle dans le cadre de l'exécution du contrat :		
Nationalité :		
Coordonnées :		
Pays d'acquisition de l'expérience professionnelle utile :		
Connaissances linguistiques :		
Formation et autres qualifications :		
Résumé de l'expérience :		
Expérience utile (à partir de la plus récente) :		
Période : du ___ au ___	Nom de l'activité/du projet/de l'organisation de financement	Fonctions et activités entreprises/description du rôle effectif :
<i>Par ex., de juin 2010 à janvier 2011</i>		
<i>Etc.</i>		
<i>Etc.</i>		
Références (au minimum 3) :	<i>Nom Fonctions Organisation Coordonnées : adresse, téléphone, courrier électronique, etc.</i>	
Déclaration :		
Je confirme mon intention d'exercer les fonctions indiquées et ma disponibilité actuelle pour les assumer pour la durée du contrat envisagé. J'ai conscience que toute déclaration volontairement inexacte de ma part peut entraîner mon élimination avant ou pendant mon engagement.		

Signature du chef/membre de l'équipe		Date de signature

Situation Financière

Chaque Soumissionnaire ou chacun des associés d'un consortium ou autre type d'association devra remplir ce formulaire.

Données Financières pour les trois (3) Derniers Exercices (2016, 2015, 2014,) [FCFA-XOF ou Equivalent en USD]		
Exercice 1 :	Exercice 2 :	Exercice 3 :

Extraits du Bilan

Total Actifs					
Total Dettes					
Valeur Patrimoniale Nette					
Actifs Circulant					
Passif circulant					

Extraits du Compte de Résultat

Total Produits					
Bénéfices avant Impôts					
Bénéfices après Impôts					

- Ci-joint les copies des états financiers (bilans, notes comprises, et comptes de résultat) pour les 3 derniers exercices (voir ci-dessus) et qui satisfont aux conditions suivantes :
- Ils doivent refléter la Situation Financière du Soumissionnaire ou associé d'un consortium, et non celle d'une filiale ou de la société mère.
 - Les états financiers historiques doivent avoir été audités par un expert-comptable agréé.
 - Les états financiers historiques doivent être complets, notes relatives aux états financiers comprises.
 - Les états financiers historiques doivent correspondre aux exercices comptables déjà arrêtés et audités (les états financiers des exercices en cours ne sont pas demandés et ne seront pas acceptés).

Chiffre d’Affaires Moyen Annuel des Activités de Construction

Chaque Soumissionnaire ou chacun des associés d’un consortium ou autre type d’association devra remplir ce formulaire.

Chiffre d’Affaire Annuel pour les 3 Dernières Années (uniquement activités de construction)	
Année	Montant Monnaie (FCFA-XOF ou Equivalent USD)
2016	
2015	
2014	
Chiffre d’Affaires Moyen Annuel des Activités de Construction	

Le Chiffre d’Affaires Moyen Annuel des Activités de Construction du Soumissionnaire ou de chacun des associés d’un consortium est à entendre comme les montants facturés aux clients pour chaque année de travaux en cours ou achevés.

Ressources Financières

Chaque Soumissionnaire ou associé d'un consortium doit remplir ce formulaire en indiquant les sources de financement – liquidités, actifs immobiliers et fonciers non grevés, lignes de crédit et autres moyens financiers nets d'engagements à court terme – nécessaires pour couvrir l'ensemble des besoins en trésorerie des Travaux visés par le, ou les, Marché(s)

Nbre	Source de Financement	Montant (FCFA ou Equivalant en USD)
1		
2		
3		

Engagements Contractuels Actuels/ Marchés de Travaux en Cours

Chaque Soumissionnaire, et chaque associé d'un consortium, fournira des informations sur ses engagements actuels relativement à tous les Marchés attribués, ou pour lesquels il a reçu une notification d'adjudication ou une lettre d'acceptation, ou relativement aux Marchés en voie d'achèvement, mais pour lesquels il n'a pas encore reçu de certificat d'achèvement des travaux inconditionnel et définitif.

Nom du Marché	Maître d'Ouvrage, adresse de la personne contact adresse/tél/fax	Valeur des travaux à terminer	Date d'achèvement prévue	Facturation mensuelle moyenne pour les six mois écoulés (FCFA/Mois)
1.				
2.				

Section 7 : FORMULAIRE DE BAREME DE PRIX⁶

Le soumissionnaire doit établir le barème de prix de la manière indiquée dans les instructions destinées aux soumissionnaires.

Le barème de prix doit contenir la composition détaillée des coûts de l'ensemble des biens et services connexes devant être fournis, du prix unitaire aux prix des lots. Des chiffres séparés doivent être fournis pour chaque regroupement ou catégorie fonctionnel, le cas échéant.

Le format de présentation indiqué dans les pages qui suivent est proposé à titre de guide pour l'établissement du barème de prix.

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES DEVIS QUANTITATIF

- Le prix total du candidat devra comprendre le prix de la fourniture, du transport jusqu'au village destinataire, de la pose dans le ménage, les tests et mise en service.
- Il est demandé aux soumissionnaires de produire une version électronique en format Excel (incluant les formules de calcul) des bordereaux des prix unitaires et des devis quantitatifs.

⁶ Le contenu du présent formulaire ne peut faire l'objet d'aucune suppression ou modification. Toute suppression ou modification du contenu du présent formulaire pourra entraîner le rejet de la soumission.

- 1. BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

Installations intérieures			Prix Unitaire	
Num	Désignation	Unit	En chiffre	En lettre
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml		
4	Collier attache de 7 mm	u		
5	Collier attache de 9 mm	u		
6	Collier attache de 11 mm	u		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u		
8	Plaque queue de cochon BQC	u		
9	Bride de serrage	u		
10	Bride de scellement de 45	u		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u		
13	Collier Ryslan de 92	u		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u		
19	Vis à bois 6x70	u		
20	Vis à bois 4x25	u		
21	Douille	u		
22	Lampe 7W	u		

Branchement			Prix Unitaire	
	Désignation	Unité	En chiffre	En lettre
1	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm ²	ml		
2	Pince d'ancrage PA 25	u		
3	Connecteur CPB1	u		

4	Main d'œuvre	u		
---	--------------	---	--	--

- 2. BORDEREAUX QUANTITATIFS

LOT 1 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	10 992		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	10 992		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 099		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	18 320		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	7 328		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	1 832		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	366		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	366		
9	Bride de serrage	u	1	366		
10	Bride de scellement de 45	u	2	733		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	366		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	366		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 198		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	1 832		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	366		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 198		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	366		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	1 832		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 466		
20	Vis à bois 4x25	u	28	10 259		
21	Douille E27	u	5	1 832		
22	Lampe LBC 7W	u	5	1 832		
23	Autres accessoires de montage	Ens		1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			366		
	Montant pour le transport			366		
	Montant total général					

LOT 1 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	23 083		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	10 992		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 649		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	38 472		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	10 992		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 748		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	550		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	550		
9	Bride de serrage	u	1	550		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 099		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	550		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	550		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 298		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	3 847		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	550		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	4 397		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	550		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 748		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 198		
20	Vis à bois 4x25	u	36	19 786		
21	Douille E27	u	7	3 847		
22	Lampe LBC 7W	u	7	3 847		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			550		
	Montant pour le transport			550		
	Montant total général					

LOT 1 - branchement monophasé 2 fils: prix du matériel exprimé en francs CFA					
Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
1 Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	12 824		
2 Pince d'ancrage PA 25	u	2	733		
3 Connecteur CPB1	u	2	733		
Montant total pour matériel					
Montant pour main d'œuvre			u	1	366
Montant pour le transport			u	1	366
Montant total général					

LOT 1 - branchement triphasé 4 fils: prix du matériel exprimé en francs CFA					
Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
1 Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	19 236		
2 Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 099		
3 Connecteur CPB1	u	4	2 198		
Montant total pour matériel					
Montant pour main d'œuvre			u	1	550
Montant pour le transport			u	1	550
Montant total général					

RECAPITULATIF - LOT 1					
	DESIGNATIONS	Unite	QUANTTITE	P UNITAIRE	P TOTAL
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	366		
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	550		
3	Branchement monophasé 2 fils	U	366		
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	550		
	TOTAL GENERAL LOT 1				

LOT 2 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	11 004		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	11 004		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 100		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	18 340		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	7 336		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	1 834		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	367		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	367		
9	Bride de serrage	u	1	367		
10	Bride de scellement de 45	u	2	734		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	367		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	367		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 201		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	1 834		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	367		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 201		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	367		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	1 834		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 467		
20	Vis à bois 4x25	u	28	10 270		
21	Douille E27	u	5	2 751		
22	Lampe LBC 7W	u	5	2 751		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			367		
	Montant pour le transport			367		
	Montant total général					

LOT 2 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2

Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	23 108		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	11 004		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 651		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	38 514		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	11 004		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 751		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	550		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	550		
9	Bride de serrage	u	1	550		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 100		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	550		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	550		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 301		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	3 851		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	550		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	4 402		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	550		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 751		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 201		
20	Vis à bois 4x25	u	36	19 807		
21	Douille E27	u	7	3 851		
22	Lampe LBC 7W	u	7	3 851		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			550		
	Montant pour le transport			550		
	Montant total général					

LOT 2 - branchement monophasé 2 fils: prix du matériel exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
1	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm ²	ml	35	12 838		
2	Pince d'ancrage PA 25	u	2	734		
3	Connecteur CPB1	u	2	734		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre	u	1	367		
	Montant pour le transport	u	1	367		
	Montant total général					

LOT 2 - branchement triphasé 4 fils: prix du matériel exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
1	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm ²	ml	35	19 257		0
2	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 100		0
3	Connecteur CPB1	u	4	2 201		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	550		0
	Montant pour le transport	u	1	550		
	Montant total général					

RECAPITULATIF - LOT 2					
	DESIGNATIONS	Unite	QUANTTITE	P UNITAIRE	P TOTAL
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	367		
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	550		
3	Branchement monophasé 2 fils	U	367		
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	550		
	TOTAL GENERAL LOT 1				

LOT 3 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	11 004		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	11 004		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 100		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	18 340		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	7 336		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	1 834		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	367		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	367		
9	Bride de serrage	u	1	367		
10	Bride de scellement de 45	u	2	734		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	367		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	367		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 201		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	1 834		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	367		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 201		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	367		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	1 834		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 467		
20	Vis à bois 4x25	u	28	10 270		
21	Douille E27	u	5	1 834		
22	Lampe LBC 7W	u	5	1 834		
23	Autres accessoires de montage	Ens		1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			367		
	Montant pour le transport			367		
	Montant total général					

LOT 3 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	23 108		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	11 004		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 651		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	38 514		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	11 004		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 751		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	550		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	550		
9	Bride de serrage	u	1	550		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 100		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	550		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	550		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 301		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	3 851		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	550		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	4 402		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	550		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 751		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 201		
20	Vis à bois 4x25	u	36	19 807		
21	Douille E27	u	7	3 851		
22	Lampe LBC 7W	u	7	3 851		
23	Autres accessoires de montage	Ens		1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				550	
	Montant pour le transport				550	
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	12 838		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	734		0
	Connecteur CPB1	u	2	734		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	367		0
	Montant pour le transport	u	1	367		
	Montant total général					

branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	19 257		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 100		0
	Connecteur CPB1	u	4	2 201		0
	Montant total pour matériel	u				0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	550		0
	Montant pour le transport		1	550		
	Montant total général					

RECAPITULATIF - LOT 3					
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	367		
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	550		
3	Branchement monophasé 2 fils	U	367		
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	550		
	TOTAL GENERAL LOT 3				

LOT 4 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	15 504		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	15 504		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 550		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	25 840		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	10 336		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 584		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	517		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	517		
9	Bride de serrage	u	1	517		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 034		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	517		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	517		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 101		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	2 584		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	517		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	3 101		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	517		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 584		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 067		
20	Vis à bois 4x25	u	28	14 470		
21	Douille E27	u	5	3 876		
22	Lampe LBC 7W	u	5	3 876		
23	Autres accessoires de montage	Ens		1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				517	
	Montant pour le transport				517	
	Montant total général					

LOT 4 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	32 558		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	15 504		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	2 326		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	54 264		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	15 504		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	3 876		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	775		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	775		
9	Bride de serrage	u	1	775		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 550		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	775		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	775		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	4 651		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	5 426		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	775		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	6 202		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	775		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	3 876		
19	Vis à bois 6x70	u	4	3 101		
20	Vis à bois 4x25	u	36	27 907		
21	Douille E27	u	7	5 426		
22	Lampe LBC 7W	u	7	5 426		
23	Autres accessoires de montage	Ens		1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				775	
	Montant pour le transport				775	
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	18 088		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 034		0
	Connecteur CPB1	u	2	1 034		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	517		0
	Montant pour le transport	u	1	517		
	Montant total général					

branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	27 132		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 550		0
	Connecteur CPB1	u	4	3 101		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	775		0
	Montant pour le transport	u	1	775		
	Montant total général					

RECAPITULATIF - LOT 4					
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	517		
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	775		
3	Branchement monophasé 2 fils	U	517		
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	775		
	TOTAL GENERAL LOT 4				

LOT 5 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	15 516		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	15 516		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 552		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	25 860		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	10 344		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 586		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	517		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	517		
9	Bride de serrage	u	1	517		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 034		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	517		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	517		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 103		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	2 586		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	517		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	3 103		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	517		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 586		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 069		
20	Vis à bois 4x25	u	28	14 482		
21	Douille E27	u	5	2 586		
22	Lampe LBC 7W	u	5	2 586		
23	Autres accessoires de montage	Ens	FF	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				517	
	Montant pour le transport				517	
	Montant total général					

LOT 5 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2

Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	32 584		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	15 516		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	2 327		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	54 306		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	15 516		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	3 879		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	776		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	776		
9	Bride de serrage	u	1	776		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 552		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	776		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	776		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	4 655		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	5 431		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	776		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	6 206		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	776		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	3 879		
19	Vis à bois 6x70	u	4	3 103		
20	Vis à bois 4x25	u	36	27 929		
21	Douille E27	u	7	5 431		
22	Lampe LBC 7W	u	7	5 431		
23	Autres accessoires de montage	Ens	FF	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			776		
	Montant pour le transport			776		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	18 102		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 034		0
	Connecteur CPB1	u	2	1 034		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	517		0
	Montant pour le transport	u	1	517		
	Montant total général					
branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	27 153		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 552		0
	Connecteur CPB1	u	4	3 103		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	776		0
	Montant pour le transport	u	1	776		
	Montant total général					
RECAPITULATIF - LOT 5						
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL	
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	517			
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	776			
3	Branchement monophasé 2 fils	U	517			
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	776			
	TOTAL GENERAL LOT 5					

LOT 6 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	11 880		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	11 880		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 188		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	19 800		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	7 920		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	1 980		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	396		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	396		
9	Bride de serrage	u	1	396		
10	Bride de scellement de 45	u	2	792		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	396		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	396		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 376		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	1 980		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	396		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 376		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	396		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	1 980		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 584		
20	Vis à bois 4x25	u	28	11 088		
23	Autres accessoires de montage	Ens	FF	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			396		
	Montant pour le transport			396		
	Montant total général					

LOT 6 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	24 948		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	11 880		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 782		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	41 580		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	11 880		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 970		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	594		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	594		
9	Bride de serrage	u	1	594		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 188		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	594		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	594		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 564		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	4 158		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	594		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	4 752		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	594		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 970		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 376		
20	Vis à bois 4x25	u	36	21 384		
21	Douille E27	u	7	4 158		
22	Lampe LBC 7W	u	7	4 158		
23	Autres accessoires de montage	Ens	FF	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			594		
	Montant pour le transport			594		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	13 860		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	792		0
	Connecteur CPB1	u	2	792		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	396		0
	Montant pour le transport	u	1	396		
	Montant total général					

branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	13 860		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	792		0
	Connecteur CPB1	u	4	1 584		0
	Montant total pour matériel	u				0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	396		0
	Montant pour le transport		1	396		
	Montant total général					

RECAPITULATIF - LOT 6					
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	396		
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	396		
3	Branchement monophasé 2 fils	U	396		
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	396		
	TOTAL GENERAL LOT 6				

LOT 7 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	13 524		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	13 524		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 352		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	22 540		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	9 016		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 254		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	451		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	451		
9	Bride de serrage	u	1	451		
10	Bride de scellement de 45	u	2	902		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	451		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	451		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 705		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	2 254		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	451		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 705		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	451		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 254		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 803		
20	Vis à bois 4x25	u	28	12 622		
21	Douille E27	u	5	2 254		
22	Lampe LBC 7W	u	5	2 254		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				451	
	Montant pour le transport				451	
	Montant total général					

LOT 7 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	28 400		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	13 524		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	2 029		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	47 334		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	13 524		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	3 381		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	676		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	676		
9	Bride de serrage	u	1	676		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 352		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	676		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	676		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	4 057		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	4 733		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	676		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	5 410		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	676		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	3 381		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 705		
20	Vis à bois 4x25	u	36	24 343		
21	Douille E27	u	7	4 733		
22	Lampe LBC 7W	u	7	4 733		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			676		
	Montant pour le transport			676		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	15 778		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	902		0
	Connecteur CPB1	u	2	902		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	451		0
	Montant pour le transport	u	1	451		
	Montant total général					

branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	23 667		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 352		0
	Connecteur CPB1	u	4	2 705		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	676		0
	Montant pour le transport	u	1	676		
	Montant total général					

RECAPITULATIF - LOT 7					
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	451		
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	676		
3	Branchement monophasé 2 fils	U	451		
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	676		
	TOTAL GENERAL LOT 7				

LOT 8 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	13 524		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	13 524		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 352		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	22 540		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	9 016		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 254		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	451		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	451		
9	Bride de serrage	u	1	451		
10	Bride de scellement de 45	u	2	902		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	451		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	451		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 705		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	2 254		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	451		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 705		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	451		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	ens	5	2 254		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 803		
20	Vis à bois 4x25	u	28	12 622		
21	Douille E27	u	5	2 254		
22	Lampe LBC 7W	u	5	2 254		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				396	
	Montant pour le transport				396	
	Montant total général					

LOT 8 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	28 400		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	13 524		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	2 029		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	47 334		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	13 524		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	3 381		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	676		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	676		
9	Bride de serrage	u	1	676		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 352		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	676		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	676		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	4 057		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	4 733		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	676		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	5 410		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	676		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	3 381		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 705		
20	Vis à bois 4x25	u	36	24 343		
21	Douille E27	u	7	4 733		
22	Lampe LBC 7W	u	7	4 733		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			676		
	Montant pour le transport			676		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	15 778		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	902		0
	Connecteur CPB1	u	2	902		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	451		0
	Montant pour le transport	u	1	451		
	Montant total général					
branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	23 667		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 352		0
	Connecteur CPB1	u	4	2 705		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	676		0
	Montant pour le transport	u	1	676		
	Montant total général					
RECAPITULATIF - LOT 8						
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL	
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	451			
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	676			
3	Branchement monophasé 2 fils	U	451			
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	676			
	TOTAL GENERAL LOT 8					

LOT 9 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	13 536		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	13 536		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 354		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	22 560		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	9 024		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 256		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	451		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	451		
9	Bride de serrage	u	1	451		
10	Bride de scellement de 45	u	2	902		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	451		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	451		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 707		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	2 256		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	451		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 707		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	451		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	ens	5	2 256		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 805		
20	Vis à bois 4x25	u	28	12 634		
21	Douille E27	u	5	2 256		
22	Lampe LBC 7W	u	5	2 256		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				451	
	Montant pour le transport				451	
	Montant total général					

LOT 9 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	28 426		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	13 536		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	2 030		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	47 376		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	13 536		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	3 384		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	677		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	677		
9	Bride de serrage	u	1	677		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 354		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	677		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	677		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	4 061		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	4 738		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	677		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	5 414		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	677		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	3 384		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 707		
20	Vis à bois 4x25	u	36	24 365		
21	Douille E27	u	7	4 738		
22	Lampe LBC 7W	u	7	4 738		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			677		
	Montant pour le transport			677		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	15 792		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	902		0
	Connecteur CPB1	u	2	902		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	451		0
	Montant pour le transport	u	1	451		
	Montant total général					
branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	23 688		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 354		0
	Connecteur CPB1	u	4	2 707		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	677		0
	Montant pour le transport	u	1	677		
	Montant total général					
RECAPITULATIF - LOT 9						
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL	
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	451			
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	677			
3	Branchement monophasé 2 fils	U	451			
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	677			
	TOTAL GENERAL LOT 9					

LOT 10 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	13 536		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	13 536		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 354		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	22 560		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	9 024		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 256		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	451		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	451		
9	Bride de serrage	u	1	451		
10	Bride de scellement de 45	u	2	902		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	451		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	451		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 707		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	2 256		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	451		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 707		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	451		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	ens	5	2 256		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 805		
20	Vis à bois 4x25	u	28	12 634		
21	Douille E27	u	5	2 256		
22	Lampe LBC 7W	u	5	2 256		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				451	
	Montant pour le transport				451	
	Montant total général					

LOT 10 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	28 426		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	13 536		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	2 030		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	47 376		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	13 536		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	3 384		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	677		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	677		
9	Bride de serrage	u	1	677		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 354		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	677		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	677		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	4 061		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	4 738		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	677		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	5 414		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	677		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	3 384		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 707		
20	Vis à bois 4x25	u	36	24 365		
21	Douille E27	u	7	4 738		
22	Lampe LBC 7W	u	7	4 738		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			677		
	Montant pour le transport			677		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	15 792		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	902		0
	Connecteur CPB1	u	2	902		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	451		0
	Montant pour le transport	u	1	451		
	Montant total général					
branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	23 688		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 354		0
	Connecteur CPB1	u	4	2 707		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	677		0
	Montant pour le transport	u	1	677		
	Montant total général					
RECAPITULATIF - LOT 10						
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL	
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	451			
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	677			
3	Branchement monophasé 2 fils	U	451			
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	677			
	TOTAL GENERAL LOT 10					

LOT 11 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	11 880		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	11 880		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 188		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	19 800		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	7 920		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	1 980		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	396		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	396		
9	Bride de serrage	u	1	396		
10	Bride de scellement de 45	u	2	792		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	396		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	396		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 376		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	1 980		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	396		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 376		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	396		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	ens	5	1 980		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 584		
20	Vis à bois 4x25	u	28	11 088		
21	Douille E27	u	5	1 980		
22	Lampe LBC 7W	u	5	1 980		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				396	
	Montant pour le transport				396	
	Montant total général					

LOT 11 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	24 948		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	11 880		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 782		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	41 580		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	11 880		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 970		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	594		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	594		
9	Bride de serrage	u	1	594		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 188		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	594		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	594		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 564		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	4 158		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	594		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	4 752		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	594		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 970		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 376		
20	Vis à bois 4x25	u	36	21 384		
21	Douille E27	u	7	4 158		
22	Lampe LBC 7W	u	7	4 158		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			594		
	Montant pour le transport			594		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	13 860		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	792		0
	Connecteur CPB1	u	2	792		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	396		0
	Montant pour le transport	u	1	396		
	Montant total général					
branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	20 790		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 188		0
	Connecteur CPB1	u	4	2 376		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	594		0
	Montant pour le transport	u	1	594		
	Montant total général					
RECAPITULATIF - LOT 11						
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL	
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	396			
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	594			
3	Branchement monophasé 2 fils	U	396			
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	594			
	TOTAL GENERAL LOT 11					

LOT 12 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	11 880		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	11 880		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 188		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	19 800		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	7 920		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	1 980		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	396		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	396		
9	Bride de serrage	u	1	396		
10	Bride de scellement de 45	u	2	792		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	396		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	396		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 376		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	1 980		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	396		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 376		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	396		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	ens	5	1 980		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 584		
20	Vis à bois 4x25	u	28	11 088		
21	Douille E27	u	5	1 980		
22	Lampe LBC 7W	u	5	1 980		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				396	
	Montant pour le transport				396	
	Montant total général					

LOT 12 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	24 948		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	11 880		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 782		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	41 580		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	11 880		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 970		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	594		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	594		
9	Bride de serrage	u	1	594		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 188		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	594		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	594		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 564		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	4 158		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	594		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	4 752		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	594		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 970		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 376		
20	Vis à bois 4x25	u	36	21 384		
21	Douille E27	u	7	4 158		
22	Lampe LBC 7W	u	7	4 158		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			594		
	Montant pour le transport			594		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	13 860		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	792		0
	Connecteur CPB1	u	2	792		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	396		0
	Montant pour le transport	u	1	396		
	Montant total général					

branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	20 790		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 188		0
	Connecteur CPB1	u	4	2 376		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	594		0
	Montant pour le transport	u	1	594		
	Montant total général					

RECAPITULATIF - LOT 12					
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	396		
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	594		
3	Branchement monophasé 2 fils	U	396		
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	594		
	TOTAL GENERAL LOT 12				

LOT 13 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1

Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	15 504		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	15 504		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 550		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	25 840		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	10 336		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 584		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	517		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	517		
9	Bride de serrage	u	1	517		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 034		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	517		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	517		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 101		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	2 584		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	517		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	3 101		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	517		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	ens	5	2 584		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 067		
20	Vis à bois 4x25	u	28	14 470		
21	Douille E27	u	5	2 584		
22	Lampe LBC 7W	u	5	2 584		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				517	
	Montant pour le transport				517	
	Montant total général					

LOT 13 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	32 558		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	15 504		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	2 326		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	54 264		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	15 504		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	3 876		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	775		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	775		
9	Bride de serrage	u	1	775		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 550		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	775		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	775		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	4 651		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	5 426		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	775		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	6 202		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	775		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	3 876		
19	Vis à bois 6x70	u	4	3 101		
20	Vis à bois 4x25	u	36	27 907		
21	Douille E27	u	7	5 426		
22	Lampe LBC 7W	u	7	5 426		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			775		
	Montant pour le transport			775		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	18 088		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 034		0
	Connecteur CPB1	u	2	1 034		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	517		0
	Montant pour le transport	u	1	517		
	Montant total général					

branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	27 132		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 550		0
	Connecteur CPB1	u	4	3 101		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	775		0
	Montant pour le transport	u	1	775		
	Montant total général					

RECAPITULATIF - LOT 13					
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	517		
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	775		
3	Branchement monophasé 2 fils	U	517		
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	775		
	TOTAL GENERAL LOT 13				

LOT 14 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	15 516		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	15 516		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 552		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	25 860		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	10 344		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 586		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	517		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	517		
9	Bride de serrage	u	1	517		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 034		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	517		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	517		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 103		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	2 586		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	517		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	3 103		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	517		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	ens	5	2 586		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 069		
20	Vis à bois 4x25	u	28	14 482		
21	Douille E27	u	5	2 586		
22	Lampe LBC 7W	u	5	2 586		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				517	
	Montant pour le transport				517	
	Montant total général					

LOT 14 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	32 584		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	15 516		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	2 327		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	54 306		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	15 516		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	3 879		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	776		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	776		
9	Bride de serrage	u	1	776		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 552		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	776		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	776		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	4 655		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	5 431		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	776		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	6 206		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	776		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	3 879		
19	Vis à bois 6x70	u	4	3 103		
20	Vis à bois 4x25	u	36	27 929		
21	Douille E27	u	7	5 431		
22	Lampe LBC 7W	u	7	5 431		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			776		
	Montant pour le transport			776		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	18 102		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 034		0
	Connecteur CPB1	u	2	1 034		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	517		0
	Montant pour le transport	u	1	517		
	Montant total général					

branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	27 153		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 552		0
	Connecteur CPB1	u	4	3 103		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	776		0
	Montant pour le transport	u	1	776		
	Montant total général					

RECAPITULATIF - LOT 14					
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	517		
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	776		
3	Branchement monophasé 2 fils	U	517		
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	776		
	TOTAL GENERAL LOT 14				

LOT 15 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	10 560		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	10 560		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 056		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	17 600		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	7 040		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	1 760		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	352		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	352		
9	Bride de serrage	u	1	352		
10	Bride de scellement de 45	u	2	704		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	352		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	352		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 112		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	1 760		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	352		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 112		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	352		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	ens	5	1 760		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 408		
20	Vis à bois 4x25	u	28	9 856		
21	Douille E27	u	5	1 760		
22	Lampe LBC 7W	u	5	1 760		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				352	
	Montant pour le transport				352	
	Montant total général					

LOT 15 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	22 176		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	10 560		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 584		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	36 960		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	10 560		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 640		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	528		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	528		
9	Bride de serrage	u	1	528		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 056		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	528		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	528		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 168		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	3 696		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	528		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	4 224		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	528		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 640		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 112		
20	Vis à bois 4x25	u	36	19 008		
21	Douille E27	u	7	3 696		
22	Lampe LBC 7W	u	7	3 696		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			528		
	Montant pour le transport			528		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	12 320		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	704		0
	Connecteur CPB1	u	2	704		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	352		0
	Montant pour le transport	u	1	352		
	Montant total général					

branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	18 480		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 056		0
	Connecteur CPB1	u	4	2 112		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	528		0
	Montant pour le transport	u	1	528		
	Montant total général					

RECAPITULATIF - LOT 15					
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	352		
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	528		
3	Branchement monophasé 2 fils	U	352		
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	528		
	TOTAL GENERAL LOT 15				

LOT 16 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	14 520		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	14 520		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 452		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	24 200		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	9 680		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 420		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	484		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	484		
9	Bride de serrage	u	1	484		
10	Bride de scellement de 45	u	2	968		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	484		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	484		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 904		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	2 420		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	484		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 904		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	484		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	ens	5	2 420		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 936		
20	Vis à bois 4x25	u	28	13 552		
21	Douille E27	u	5	2 420		
22	Lampe LBC 7W	u	5	2 420		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				484	
	Montant pour le transport				484	
	Montant total général					

LOT 16 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	30 492		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	14 520		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	2 178		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	50 820		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	14 520		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	3 630		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	726		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	726		
9	Bride de serrage	u	1	726		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 452		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	726		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	726		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	4 356		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	5 082		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	726		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	5 808		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	726		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	3 630		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 904		
20	Vis à bois 4x25	u	36	26 136		
21	Douille E27	u	7	5 082		
22	Lampe LBC 7W	u	7	5 082		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			726		
	Montant pour le transport			726		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	16 940		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	968		0
	Connecteur CPB1	u	2	968		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	484		0
	Montant pour le transport	u	1	484		
	Montant total général					

branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 4x16 mm2	ml	35	25 410		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 452		0
	Connecteur CPB1	u	4	2 904		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	726		0
	Montant pour le transport	u	1	726		
	Montant total général					

RECAPITULATIF - LOT 16					
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	484		
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	726		
3	Branchement monophasé 2 fils	U	484		
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	726		
	TOTAL GENERAL LOT 16				

LOT 17 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1

Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	11 484		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	11 484		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 148		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	19 140		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	7 656		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	1 914		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	383		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	383		
9	Bride de serrage	u	1	383		
10	Bride de scellement de 45	u	2	766		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	383		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	383		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 297		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	1 914		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	383		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 297		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	383		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	ens	5	1 914		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 531		
20	Vis à bois 4x25	u	28	10 718		
21	Douille E27	u	5	1 914		
22	Lampe LBC 7W	u	5	1 914		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				383	
	Montant pour le transport				383	
	Montant total général					

LOT 17 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	24 116		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	11 484		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 723		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	40 194		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	11 484		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 871		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	574		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	574		
9	Bride de serrage	u	1	574		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 148		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	574		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	574		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 445		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	4 019		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	574		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	4 594		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	574		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 871		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 297		
20	Vis à bois 4x25	u	36	20 671		
21	Douille E27	u	7	4 019		
22	Lampe LBC 7W	u	7	4 019		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			574		
	Montant pour le transport			574		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	13 398		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	766		0
	Connecteur CPB1	u	2	766		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	383		0
	Montant pour le transport	u	1	383		
	Montant total général					

branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	20 097		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 148		0
	Connecteur CPB1	u	4	2 297		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	574		0
	Montant pour le transport	u	1	574		
	Montant total général					

RECAPITULATIF - LOT 17					
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	383		
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	574		
3	Branchement monophasé 2 fils	U	383		
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	574		
	TOTAL GENERAL LOT 17				

LOT 18 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	11 484		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	11 484		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 148		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	19 140		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	7 656		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	1 914		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	383		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	383		
9	Bride de serrage	u	1	383		
10	Bride de scellement de 45	u	2	766		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	383		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	383		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 297		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	1 914		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	383		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 297		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	383		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	ens	5	1 914		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 531		
20	Vis à bois 4x25	u	28	10 718		
21	Douille E27	u	5	1 914		
22	Lampe LBC 7W	u	5	1 914		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			383		
	Montant pour le transport			383		
	Montant total général					

LOT 18 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	24 116		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	11 484		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 723		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	40 194		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	11 484		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 871		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	574		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	574		
9	Bride de serrage	u	1	574		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 148		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	574		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	574		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 445		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	4 019		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	574		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	4 594		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	574		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 871		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 297		
20	Vis à bois 4x25	u	36	20 671		
21	Douille E27	u	7	4 019		
22	Lampe LBC 7W	u	7	4 019		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			574		
	Montant pour le transport			574		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	13 398		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	766		0
	Connecteur CPB1	u	2	766		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	383		0
	Montant pour le transport	u	1	383		
	Montant total général					

branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	20 097		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 148		0
	Connecteur CPB1	u	4	2 297		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	574		0
	Montant pour le transport	u	1	574		
	Montant total général					

RECAPITULATIF - LOT 18					
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	383		
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	574		
3	Branchement monophasé 2 fils	U	383		
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	574		
	TOTAL GENERAL LOT 18				

LOT 19 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	11 484		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	11 484		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 148		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	19 140		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	7 656		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	1 914		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	383		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	383		
9	Bride de serrage	u	1	383		
10	Bride de scellement de 45	u	2	766		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	383		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	383		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 297		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	1 914		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	383		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 297		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	383		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	ens	5	1 914		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 531		
20	Vis à bois 4x25	u	28	10 718		
21	Douille E27	u	5	1 914		
22	Lampe LBC 7W	u	5	1 914		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				383	
	Montant pour le transport				383	
	Montant total général					

LOT 19 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	24 116		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	11 484		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 723		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	40 194		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	11 484		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 871		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	574		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	574		
9	Bride de serrage	u	1	574		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 148		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	574		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	574		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 445		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	4 019		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	574		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	4 594		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	574		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 871		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 297		
20	Vis à bois 4x25	u	36	20 671		
21	Douille E27	u	7	4 019		
22	Lampe LBC 7W	u	7	4 019		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			574		
	Montant pour le transport			574		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	13 398		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	766		0
	Connecteur CPB1	u	2	766		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	383		0
	Montant pour le transport	u	1	383		
	Montant total général					

branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	20 097		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 148		0
	Connecteur CPB1	u	4	2 297		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	574		0
	Montant pour le transport	u	1	574		
	Montant total général					

RECAPITULATIF - LOT 19					
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	383		
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	574		
3	Branchement monophasé 2 fils	U	383		
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	574		
	TOTAL GENERAL LOT 19				

LOT 20 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	11 484		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	11 484		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 148		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	19 140		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	7 656		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	1 914		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	383		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	383		
9	Bride de serrage	u	1	383		
10	Bride de scellement de 45	u	2	766		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	383		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	383		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 297		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	1 914		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	383		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 297		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	383		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	ens	5	1 914		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 531		
20	Vis à bois 4x25	u	28	10 718		
21	Douille E27	u	5	1 914		
22	Lampe LBC 7W	u	5	1 914		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				383	
	Montant pour le transport				383	
	Montant total général					

LOT 20 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	24 116		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	11 484		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 723		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	40 194		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	11 484		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 871		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	574		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	574		
9	Bride de serrage	u	1	574		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 148		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	574		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	574		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 445		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	4 019		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	574		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	4 594		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	574		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 871		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 297		
20	Vis à bois 4x25	u	36	20 671		
21	Douille E27	u	7	4 019		
22	Lampe LBC 7W	u	7	4 019		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			574		
	Montant pour le transport			574		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm ²	ml	35	13 398		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	766		0
	Connecteur CPB1	u	2	766		0
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre	u	1	383		0
	Montant pour le transport	u	1	383		0
	Montant total général					
branchement triphasé 4 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm ²	ml	35	20 097		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 148		0
	Connecteur CPB1	u	4	2 297		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	574		0
	Montant pour le transport	u	1	574		
	Montant total général					
RECAPITULATIF - LOT 20						
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL	
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	383			
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	574			
3	Branchement monophasé 2 fils	U	383			
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	574			
	TOTAL GENERAL LOT 20					

LOT 21 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 1						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	30	11 484		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	30	11 484		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 148		
4	Collier attache de 7 mm	u	50	19 140		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	7 656		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	1 914		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	383		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	383		
9	Bride de serrage	u	1	383		
10	Bride de scellement de 45	u	2	766		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	383		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	383		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	2 297		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	5	1 914		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	383		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	6	2 297		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	383		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	ens	5	1 914		
19	Vis à bois 6x70	u	4	1 531		
20	Vis à bois 4x25	u	28	10 718		
21	Douille E27	u	5	1 914		
22	Lampe LBC 7W	u	5	1 914		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre				383	
	Montant pour le transport				383	
	Montant total général					

LOT 21 - BORDEREAUX QUANTITATIF POUR NIVEAU DE SERVICE 2						
Num	Désignation	Unit	Qté/ménage	QTE TOTALE	Prix Unitaire	Montant
1	Câble VGV 2x0,75mm ²	ml	42	24 116		
2	Câble U 1000 RO2V 2x2,5mm ²	ml	20	11 484		
3	Câble U 1000 RO2V 2x6mm ²	ml	3	1 723		
4	Collier attache de 7 mm	u	70	40 194		
5	Collier attache de 9 mm	u	20	11 484		
6	Collier attache de 11 mm	u	5	2 871		
7	Longueur de 4m tube acier galva de 45	u	1	574		
8	Plaque queue de cochon BQC	u	1	574		
9	Bride de serrage	u	1	574		
10	Bride de scellement de 45	u	2	1 148		
11	Disjoncteur monophasé bipolaire 5-15A	u	1	574		
12	Planchette en bois de 20 x 30	u	1	574		
13	Collier Ryslan de 92	u	6	3 445		
14	Interrupteur simple allumage de type apparent	u	7	4 019		
15	Prise de courant bipolaire avec fusible de type apparent	u	1	574		
16	Boîte de dérivation 80x80 de type flexo apparent	u	8	4 594		
17	Boîte de dérivation 100x100 de type flexo apparent	u	1	574		
18	Goulotte petit modèle ou Tube plexo diamètre 40	u	5	2 871		
19	Vis à bois 6x70	u	4	2 297		
20	Vis à bois 4x25	u	36	20 671		
21	Douille E27	u	7	4 019		
22	Lampe 7W	u	7	4 019		
23	Autres accessoires de montage	Ens	1	1		
	Montant total pour matériel					
	Montant pour main d'œuvre			574		
	Montant pour le transport			574		
	Montant total général					

branchement monophasé 2 fils: prix du matériel en HT / HD exprimé en francs CFA						
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	13 398		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	766		0
	Connecteur CPB1	u	2	766		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	383		0
	Montant pour le transport	u	1	383		
	Montant total général					
	Désignation	Unité	Qté/ménage	Qté totale	P.U	P.Total
	Câble isolé torsadé autoporté en aluminium 2x16 mm2	ml	35	20 097		0
	Pince d'ancrage PA 25	u	2	1 148		0
	Connecteur CPB1	u	4	2 297		0
	Montant total pour matériel					0
	Montant pour main d'œuvre	u	1	574		0
	Montant pour le transport	u	1	574		
	Montant total général					
RECAPITULATIF - LOT 21						
	DESIGNATIONS	Unite	QTITE	P UNIT	P TOTAL	
1	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 1	U	383			
2	Installations intérieures NIVEAU DE SERVICE 2	U	574			
3	Branchement monophasé 2 fils	U	383			
4	Branchement triphasé 4 fils:	U	574			
	TOTAL GENERAL LOT 21					

2. Liste des Services connexes et Calendrier de réalisation

LISTES DES VILLAGES PAR LOTS

VOIR ANNEXE A

Section 8 : Formulaire de garantie de soumission

(Ceci doit être finalisé sur le papier à en-tête officiel de la banque émettrice. Sous réserve des espaces prévus à cet effet, aucune modification ne peut être apportée au présent modèle.)

A : Le PNUD
[Insérez les coordonnées indiquées dans la fiche technique]

CONSIDERANT que *[nom et adresse du prestataire]* (ci-après, le « Soumissionnaire ») a déposé une soumission auprès du PNUD en date du, pour la fourniture de biens et services connexes au titre de *[indiquez le titre de l'AO]* (ci-après, « la Soumission ») ;

CONSIDERANT que vous avez stipulé que le Soumissionnaire devait vous fournir une garantie bancaire émise par une banque reconnue et du montant y indiqué à titre de garantie au cas où le Soumissionnaire :

- a) s'abstiendrait de signer le contrat après son attribution par le PNUD ;
- b) rétracterait sa soumission postérieurement à la date d'ouverture des soumissions ;
- c) ne se conformerait pas à une modification des exigences décidée par le PNUD en application de la section F.3 de l'AO ; ou
- d) s'abstiendrait de fournir une garantie de bonne exécution, des assurances ou d'autres documents pouvant être exigés par le PNUD à titre de condition préalable à l'entrée en vigueur du contrat ;

ET CONSIDERANT que nous avons accepté de délivrer au Soumissionnaire une telle garantie bancaire.

CECI ETANT RAPPELE, nous déclarons par les présentes que nous nous portons garants et que nous sommes responsables envers vous, pour le compte du Soumissionnaire, dans la limite de *[montant de la garantie] [en lettres et en chiffres]*, ladite somme étant payable dans les devises et les proportions de devises dans lesquelles le prix offert est payable, et nous nous engageons à vous payer, à première demande écrite de votre part et sans objection ou discussion, toute somme dans la limite de *[montant de la garantie susmentionné]* sans que vous ayez à prouver ou motiver votre demande en paiement.

La présente garantie sera valable pendant 30 jours à compter de la date de délivrance par le PNUD d'une attestation d'acceptation sans réserve de l'ensemble des biens et de bonne exécution/achèvement de l'ensemble des services connexes par le Soumissionnaire.

• SIGNATURE ET CACHET DE LA BANQUE GARANTE

Date

Nom de la banque

Adresse

Section 9 : Formulaire de garantie de bonne exécution⁷

(Ceci doit être finalisé sur le papier à en-tête officiel de la banque émettrice. Sous réserve des espaces prévus à cet effet, aucune modification ne peut être apportée au présent modèle.)

A : Le PNUD
[Insérez les coordonnées indiquées dans la fiche technique]

CONSIDERANT que *[nom et adresse du prestataire]* (ci-après, le « Prestataire ») s'est engagé, en application du contrat n°, en date du, à fournir les biens et services connexes (ci-après, le « Contrat ») :

CONSIDERANT que vous avez stipulé dans ledit Contrat que le Prestataire devait vous fournir une garantie bancaire émise par une banque reconnue et du montant y indiqué en garantie de l'exécution de ses obligations aux termes du Contrat ;

ET CONSIDERANT que nous avons accepté de délivrer au Prestataire une telle garantie bancaire.

CECI ETANT RAPPELE, nous déclarons par les présentes que nous nous portons garants et que nous sommes responsables envers vous, pour le compte du Prestataire, dans la limite de *[montant de la garantie] [en lettres et en chiffres]*, ladite somme étant payable dans les devises et les proportions de devises dans lesquelles le prix offert est payable, et nous nous engageons à vous payer, à première demande écrite de votre part et sans objection ou discussion, toute somme dans la limite de *[montant de la garantie susmentionné]* sans que vous ayez à prouver ou motiver votre demande en paiement.

La présente garantie sera valable pendant 30 jours à compter de la date de délivrance par le PNUD d'une attestation de bonne exécution et d'achèvement complet des services fournis par le Prestataire.

• SIGNATURE ET CACHET DE LA BANQUE GARANTE

Date

Nom de la banque

Adresse

⁷ Si la RFP exige la fourniture d'une garantie de bonne exécution à titre de condition préalable à la signature et à l'entrée en vigueur du contrat, ladite garantie de bonne exécution qui sera émise par la banque du soumissionnaire devra reprendre le contenu du présent modèle.

Section 10 : Formulaire de garantie de restitution d'avance⁸

(Ceci doit être finalisé sur le papier à en-tête officiel de la banque émettrice. Sous réserve des espaces prévus à cet effet, aucune modification ne peut être apportée au présent modèle.)

_____ *[Nom de la banque et adresse de la succursale ou du bureau émettant la garantie]*

Bénéficiaire : _____ *[Nom et adresse du PNUD]*

Date : _____

GARANTIE DE RESTITUTION D'AVANCE N° : _____

Nous avons été informés que *[nom de la société]* (ci-après, le « Prestataire ») a conclu avec vous le contrat n° *[numéro de référence du contrat]* en date du *[insérez la date]*, au titre de la fourniture de *[brève description des exigences de l'AO]* (ci-après, le « Contrat »).

En outre, nous croyons comprendre qu'aux termes des conditions du Contrat, une avance d'un montant de *[montant en lettres] ([montant en chiffres])* doit être versée en échange d'une garantie de restitution d'avance.

A la demande du Prestataire, *[nom de la banque]* s'engage par les présentes de manière irrévocable à vous verser toute somme dans la limite de *[montant en lettres] ([montant en chiffres])*⁹ dès réception d'une demande écrite en ce sens de votre part, accompagnée d'une déclaration écrite indiquant que le Prestataire a manqué à ses obligations aux termes du Contrat en utilisant l'avance à d'autres fins que la fourniture des biens et services connexes prévus par le Contrat.

Les demandes et paiements au titre de la présente garantie sont subordonnés à la réception de l'avance susmentionnée par le Prestataire sur son compte numéro _____ ouvert auprès de *[nom et adresse de la banque]*.

Le montant maximum de la présente garantie sera progressivement diminué du montant de l'avance qui sera remboursé par le Prestataire, tel qu'indiqué dans les copies de relevés mensuels certifiés qui nous seront présentées. La présente garantie expirera au plus tard lorsque nous recevrons l'attestation de paiement mensuelle indiquant que les Consultants auront intégralement remboursé le montant de l'avance ou le _____ 20____, la date intervenant la première l'emportant. Par conséquent, toute demande en paiement au titre de la présente garantie devra nous parvenir à ce bureau au plus tard à ladite date.

La présente garantie est régie par les Règles uniformes ICC relatives aux garanties sur demande, publication ICC n° 458.

[signature(s)]

⁸ La présente garantie sera requise lorsque le Prestataire demandera une avance de plus de 20 % du montant du contrat ou lorsque le montant total de l'avance demandée dépassera USD 30.000 ou l'équivalent si le prix offert n'est pas libellé en USD, en faisant application du taux de change indiqué dans la fiche technique. La banque du Prestataire devra établir la garantie à l'aide du contenu du présent modèle.

⁹ La banque garante devra indiquer un montant correspondant à celui de l'avance et libellé dans la ou les devises de l'avance indiquées dans le Contrat.

Remarque : Toutes les mentions en italique n'ont qu'une valeur indicative, ne visent qu'à faciliter l'utilisation du présent formulaire et doivent être supprimées du document final.

Section 11 : Contrat

LE PRESENT DOCUMENT CONSTITUE LE MODELE DE CONTRAT DU PNUD FOURNI AU SOUMISSIONNAIRE POUR INFORMATION. LE RESPECT DE L'ENSEMBLE DE SES CONDITIONS EST OBLIGATOIRE.

VOIR LA COPIE DE CETTE SECTION DANS LA PIECE JOINTE A CELUI-CI

ANNEXE A : LISTE DES VILLAGES A ELECTRIFIER

LISTE DES VILLAGES PAR LOT

LOT 1

<u>N°</u>	<u>VILLAGES</u>	<u>COLLECTIVITE</u>	<u>DEPARTEMEN</u>	<u>REGIONS</u>	<u>XCOORD</u>	<u>YCOORD</u>
<u>1</u>	<u>Bountou Bath</u>	<u>Ronkh</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>417035</u>	<u>1810497</u>
<u>2</u>	<u>Richard Toll 4</u>	<u>Richard roll</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>425692</u>	<u>1820350</u>
<u>3</u>	<u>Gawdiwol 1</u>	<u>Ronkh</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>402861</u>	<u>1818639</u>
<u>4</u>	<u>Gawdiwol 2</u>	<u>Ronkh</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>403284</u>	<u>1818148</u>
<u>5</u>	<u>Lougdemis Tableau</u>	<u>Ronkh</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>409998</u>	<u>1817107</u>
<u>6</u>	<u>Médina Muntaga</u>	<u>Ronkh</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>407658</u>	<u>1814572</u>
<u>7</u>	<u>Wendu Thilé</u>	<u>Ronkh</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>407250</u>	<u>1812727</u>
<u>8</u>	<u>Yetti Yonne</u>	<u>Ronkh</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>405946</u>	<u>1808043</u>
<u>9</u>	<u>Kiriré</u>	<u>Aoure et BOKILADJI</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>657584</u>	<u>1755045</u>
<u>10</u>	<u>Thiehel Sébé</u>	<u>Aoure et BOKILADJI</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>659876</u>	<u>1749698</u>
<u>11</u>	<u>Saracouro Thiouty</u>	<u>Aoure et BOKILADJI</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>660584</u>	<u>1753400</u>
<u>12</u>	<u>Kawel</u>	<u>Aoure et BOKILADJI</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>661085</u>	<u>1748590</u>
<u>13</u>	<u>Saracouro Dialloubé</u>	<u>Aoure et BOKILADJI</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>661301</u>	<u>1753511</u>
<u>14</u>	<u>Mow</u>	<u>Aoure et BOKILADJI</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>665974</u>	<u>1773702</u>
<u>15</u>	<u>Gaoudal</u>	<u>Aoure et BOKILADJI</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>667814</u>	<u>1774583</u>
<u>16</u>	<u>Diolol Diaobé</u>	<u>Aoure et BOKILADJI</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>660505</u>	<u>1751654</u>
<u>17</u>	<u>Guiraye</u>	<u>Aoure et BOKILADJI</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>666397</u>	<u>1778011</u>

LOT 2

<u>N°</u>	<u>VILLAGES</u>	<u>COLLECTIVITE</u>	<u>DEPARTEMEN</u>	<u>REGIONS</u>	<u>XCOORD</u>	<u>YCOORD</u>
<u>16</u>	<u>Polel Diambe</u>	<u>ORKADIERE</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>714640</u>	<u>1689165</u>
<u>17</u>	<u>Gossamberi</u>	<u>ORKADIERE</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>721954</u>	<u>1686431</u>
<u>18</u>	<u>Diela</u>	<u>ORKADIERE</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>725542</u>	<u>1686715</u>
<u>19</u>	<u>Houlde</u>	<u>ORKADIERE</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>726010</u>	<u>1684044</u>

<u>22</u>	<u>Godiowel</u>	<u>Ndendory</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>728116</u>	<u>1673835</u>
<u>23</u>	<u>Polele Diawbé</u>	<u>Orkadiéré</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>714897</u>	<u>1688769</u>
<u>24</u>	<u>Bouli dow</u>	<u>Ouro Sidy</u>	<u>Kanel</u>	<u>Matam</u>	<u>673427</u>	<u>1692571</u>
<u>25</u>	<u>Sinthiou Boumack</u>	<u>Agnam Civol</u>	<u>Matam</u>	<u>Matam</u>	<u>648582</u>	<u>1781999</u>
<u>26</u>	<u>Lambago</u>	<u>OGO</u>	<u>Matam</u>	<u>Matam</u>	<u>656341</u>	<u>1709937</u>
<u>27</u>	<u>Diamele Gawdal</u>	<u>OROFONDE - NABADJI</u>	<u>Matam</u>	<u>Matam</u>	<u>667960</u>	<u>1775014</u>
<u>28</u>	<u>Diowoul Djowel</u>	<u>OROFONDE - NABADJI</u>	<u>Matam</u>	<u>Matam</u>	<u>673426</u>	<u>1775035</u>
<u>29</u>	<u>Guira ou Guiraye Ourgo</u>	<u>OROFONDE - NABADJI</u>	<u>Matam</u>	<u>Matam</u>	<u>666349</u>	<u>1778009</u>
<u>30</u>	<u>Sare Liou</u>	<u>Dabia</u>	<u>Matam</u>	<u>Matam</u>	<u>643066</u>	<u>1744001</u>
<u>31</u>	<u>Law Law</u>	<u>Bokidiawe</u>	<u>Matam</u>	<u>Matam</u>	<u>652362</u>	<u>1743483</u>
<u>32</u>	<u>Thiancone Hiraye</u>	<u>OGO</u>	<u>Matam</u>	<u>Matam</u>	<u>672373</u>	<u>1724397</u>
<u>33</u>	<u>Mbélogne</u>	<u>OGO</u>	<u>Matam</u>	<u>Matam</u>	<u>666546</u>	<u>1719636</u>
<u>34</u>	<u>Gawdé Boffe</u>	<u>Guédé Village</u>	<u>Podor</u>	<u>Matam</u>	<u>509186</u>	<u>1791180</u>

LOT 3

<u>N°</u>	<u>VILLAGES</u>	<u>COLLECTIVITE</u>	<u>DEPARTEMEN</u>	<u>REGIONS</u>	<u>XCOORD</u>	<u>YCOORD</u>
<u>35</u>	<u>Rendo</u>	<u>Mery</u>	<u>Podor</u>	<u>Matam</u>	<u>551708</u>	<u>1758382</u>
<u>36</u>	<u>Réwane (Ndiayène Peulh)</u>	<u>Boki Dialobé</u>	<u>Podor</u>	<u>Matam</u>	<u>565489</u>	<u>1726951</u>
<u>37</u>	<u>Fondé gandé</u>	<u>Mery</u>	<u>Podor</u>	<u>Matam</u>	<u>601974</u>	<u>1795871</u>
<u>38</u>	<u>Dado</u>	<u>Guédé</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>499816</u>	<u>1835275</u>
<u>39</u>	<u>Koylél</u>	<u>Doungalaw</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>574040</u>	<u>1818209</u>
<u>40</u>	<u>Walaldé</u>	<u>Walaldé</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>585059</u>	<u>1825056</u>
<u>41</u>	<u>Boborel</u>	<u>Boké Dialloubé</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>601903</u>	<u>1783599</u>
<u>42</u>	<u>Boké Fafabé</u>	<u>Doungalaw</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>610176</u>	<u>1774622</u>
<u>43</u>	<u>Sinthiane Mbarké</u>	<u>Pété</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>603175</u>	<u>1784502</u>
<u>44</u>	<u>Koykhoylal</u>	<u>Mbollo Birane</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>623896</u>	<u>1780554</u>
<u>45</u>	<u>Thiangaye (extension)</u>	<u>Fanaye Diéri</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>481590</u>	<u>1827408</u>
<u>46</u>	<u>Fadidiam</u>	<u>Mbollo Birane</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>623896</u>	<u>1780554</u>

<u>47</u>	<u>Yaré</u>	<u>Doungalaw</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>550591</u>	<u>1772852</u>
<u>48</u>	<u>Touba Boki Mbono</u>	<u>Velingara Ferlo</u>	<u>Ranérou</u>	<u>Matam</u>	<u>539919</u>	<u>1622222</u>
<u>49</u>	<u>Mboul Boki</u>	<u>Oudalaye</u>	<u>Ranérou</u>	<u>Matam</u>	<u>557882</u>	<u>1697104</u>
<u>50</u>	<u>Dendoudy Dow</u>	<u>Oudalaye</u>	<u>Ranérou</u>	<u>Matam</u>	<u>609349</u>	<u>1659874</u>
<u>51</u>	<u>Loumboul Samba Abdou</u>	<u>Oudalaye</u>	<u>Ranérou</u>	<u>Matam</u>	<u>635569</u>	<u>1694708</u>
<u>52</u>	<u>Toubel</u>	<u>Ranérou</u>	<u>Ranérou Ferlo</u>	<u>Matam</u>	<u>604086</u>	<u>1702489</u>

LOT 4

<u>N°</u>	<u>VILLAGES</u>	<u>COLLECTIVITE</u>	<u>DEPARTEMEN</u>	<u>REGIONS</u>	<u>XCOORD</u>	<u>YCOORD</u>
<u>1</u>	<u>Bountou Bath</u>	<u>Ronkh</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>417035</u>	<u>1810497</u>
<u>2</u>	<u>Richard Toll 4</u>	<u>Richard roll</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>425692</u>	<u>1820350</u>
<u>3</u>	<u>Gawdiwol 1</u>	<u>Ronkh</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>402861</u>	<u>1818639</u>
<u>4</u>	<u>Gawdiwol 2</u>	<u>Ronkh</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>403284</u>	<u>1818148</u>
<u>5</u>	<u>Lougdemis Tableau</u>	<u>Ronkh</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>409998</u>	<u>1817107</u>
<u>6</u>	<u>Médina Muntaga</u>	<u>Ronkh</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>407658</u>	<u>1814572</u>
<u>7</u>	<u>Wendu Thilé</u>	<u>Ronkh</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>407250</u>	<u>1812727</u>
<u>8</u>	<u>Yetti Yonne</u>	<u>Ronkh</u>	<u>Dagana</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>405946</u>	<u>1808043</u>
<u>9</u>	<u>Dado</u>	<u>Guédé</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>499816</u>	<u>1835275</u>
<u>10</u>	<u>Koylél</u>	<u>Doungalaw</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>574040</u>	<u>1818209</u>
<u>11</u>	<u>Walaldé</u>	<u>Walaldé</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>585059</u>	<u>1825056</u>
<u>12</u>	<u>Boborel</u>	<u>Boké Dialloubé</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>601903</u>	<u>1783599</u>
<u>13</u>	<u>Boké Fafabé</u>	<u>Doungalaw</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>610176</u>	<u>1774622</u>
<u>14</u>	<u>Sinthiane Mbarké</u>	<u>Pété</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>603175</u>	<u>1784502</u>
<u>15</u>	<u>Koykhoylal</u>	<u>Mbollo Birane</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>623896</u>	<u>1780554</u>
<u>16</u>	<u>Thiangaye (extension)</u>	<u>Fanaye Diéri</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>481590</u>	<u>1827408</u>
<u>17</u>	<u>Fadidiam</u>	<u>Mbollo Birane</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>623896</u>	<u>1780554</u>
<u>18</u>	<u>Yaré</u>	<u>Doungalaw</u>	<u>Podor</u>	<u>Saint Louis</u>	<u>550591</u>	<u>1772852</u>

LOT 5

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
18	Gaye Kadar (Dialoubé + Yirlabé)	Boké Dialloubé	Podor	Saint Louis	572455	1755061
19	Badagor Boki (II)	Boké Dialloubé	Podor	Saint Louis	554872	1743990
20	BELLY GONADY	NDIAYENE- PENDAO	Pödor	Saint Louis	489882	1787289
21	Béwédji	Gamadji Saré	Podor	Saint Louis	531480	1804291
22	Boki Ndoula	Gamadji Saré	Podor	Saint Louis	531268	1808564
23	Bombode	Gamadji Saré	Podor	Saint Louis	530587	1793881
24	Holoul Boké Yalal ou Poute	Mbollo Birane	Pödor	Saint Louis	582080	1730285
25	Kara wendou	Boké Dialloubé	Podor	Saint Louis	590770	1758018
26	Karalansar	Ronkh	Dagana	Saint Louis	407793	1810853
27	Louffere ou Louguere Mbadan	Boké Dialloubé	Podor	Saint Louis	561463	1739023
28	Namarel	Gamadji Saré	Podor	Saint Louis	475240	1807698
29	Thielbi	Boké Dialloubé	Podor	Saint Louis	574221	1743830
30	Thiewel Awougay (kaouel)	Doungalaw	Podor	Saint Louis	570523	1796816
31	Thile	Ronkh	Dagana	Saint Louis	409019	1807934
32	Toloo	Ronkh	Dagana	Saint Louis	412657	1808513
33	Yawardé Yirladé	PETE	Podor	Saint Louis	574221	1743830

LOT 6

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
50	Faourou Peulh	Gainte Kaye	Nioro du Rip	Kaolack	400911	1531743
51	Faourou Séréré	Gainte Kaye	Nioro du Rip	Kaolack	401158	1531660
52	GAMBOUL KEUR MATAR	THIOMBY	Kaolack	Kaolack	368645	1572120
53	Keur Aliou Pathé	Taiba Niasséne	Nioro du Rip	Kaolack	404756	1516971
54	KEUR ALPHA	THIOMBY	Kaolack	Kaolack	358139	1577625
55	Keur Aly Gaye	Taiba Niasséne	Nioro du Rip	Kaolack	408305	1520828
56	Keur Maba Awa	Taiba Niasséne	Nioro du Rip	Kaolack	402429	1526833
57	Keur mamour Ndoumbé	Gainte Kaye	Nioro du Rip	Kaolack	395086	1532035

58	MBELBOUK	THIOMBY	Kaolack	Kaolack	360291	1585692
59	MBELONGUITHIE	THIOMBY	Kaolack	Kaolack	359524	1577339
60	Médina Thialéne	Gainte Kaye	Nioro du Rip	Kaolack	399235	1531521
61	NGOULOUM	GUINGUINEO	Kaolack	Kaolack	404104	1572116
62	SASSARA	THIOMBY	Kaolack	Kaolack	362174	1570400
63	THIANGHANE/THIAMANE	THIOMBY	Kaolack	Kaolack	354339	1572114
87	Keur Sette Diabou F	Médina Sabakh	Nioro du Rip	Kaolack	431781,761	1509682,96
88	Santhie Médina F	Médina Sabakh	Nioro du Rip	Kaolack	427543	1503725
89	Aynoumane F	Ndame	Nioro du Rip	Kaolack	370512	1531242
90	Gomone F	Dya	Kaolack	Kaolack	376982,563	1578801,72
91	Koug Koug Sérère F	Ndiebel	Kaolack	Kaolack	372032,242	1583081,28
92	Mbiteyene F (Oualo)	Taiba Niasséne	Nioro du Rip	Kaolack	398876	1519803
93	Keur Abibou Niass F	Taiba Niasséne	Nioro du Rip	Kaolack	407104	1521024
99	Maka sounguel	Ourour	Guinguineo	Kaolack	391438	1585798
100	Tabakali wolof	Ourour	Guinguineo	Kaolack	391774	1582249
101	Ngayene Sabakh	Nioro du Rip	Kaolack	Kaolack	446992	1512900
125	Darou Back k1	Khelcom-birane	Guinguineo	Kaolack	387187	1578100

LOT 7

2	Labardé	Tessékéré	Linguère	Louga	483945	1759902
3	Lendé (Lindé Mouride + Ndialale + Ndialale Vélingara + Ndangal + Tidiane I et II)	Thiargny	Linguère	Louga	484485	1675195
4	Ioumbi Diik	Warkhokh	Linguère	Louga	487241	1724282
5	Mbeyenne (Bissirabé I + II + Ouolof)	Mboula	Linguère	Louga	437188	1735616
6	Négué (Bissinabé + Ouolof)	Mboula	Linguère	Louga	437188	1735616
7	Niadje	Thiel	Linguère	Louga	491844	1619727
8	Pétél	Boulal	Linguère	Louga	494620	1727032
9	Pitel	Dodji/Warkhokh	Linguère	Louga	527970	1602359

10	Sam Fall	Déaly	Linguère	Louga	439386	1647708
11	Touba Linguère	Barkédji	Linguère	Louga	497891	1684847
12	Widou Thiéngoly	Tessékéré	Linguère	Louga	464947	1768320
34	LOUMBOL (Galele, Gawdy Baldioli + Seno I + II)	Tessékéré	Linguère	Louga	505995	1757323
87	Yatti 1	Boulal	Linguère	Louga	424184	1716215
88	Yatti 2	Boulal	Linguère	Louga	427762	1717278
89	Kamara (Ouolof et Peulh)	Kamb	Linguère	Louga	443304	1716134
90	Wadane Djolof	Thiel	Linguère	Louga	513459	1621779
91	Filogue	Boulal	Linguère	Louga	425879	1684281
108	Diagaly	Barkédji	Linguère	Louga	534999	1688786

LOT 8

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
1	Thilmakha Ngol Ngol	Lorro	Kébémér	Louga	383819	1693646
2	Balodji sérère	Gassane/Sagata dealy	Linguère	Louga	416905	1656291
3	Bamegol	Yang yang	Linguère	Louga	448619	1663314
4	Barkédji (extension réseau)	Barkédji	Linguère	Louga	514528	1689153
5	Boulal (Extension réseau)	Boulal	Linguère	Louga	429056	1702219
6	Deck Vote	Thiamene Pass	Linguère	Louga	454849	1696389
7	Dépéré Gallo	Yang yang	Linguère	Louga	446700	1666354
8	Diabal	Barkédji	Linguère	Louga	506765	1692616
9	Diabé Sapo 1	Yang yang	Linguère	Louga	460334	1718795
10	Douly Loumbicoré	Thiamene Pass	Linguère	Louga	451090	1687878
11	Douly Namass Khoubé	Thiamene Pass	Linguère	Louga	451291	1688979
12	Douly Namass Pathé	Thiamene Pass	Linguère	Louga	452670	1689209
13	Douly Ndall	Thiamene Pass	Linguère	Louga	452709	1687126
14	Fass Toure / Boulogne 2 F	Gassane	Linguère	Louga	474865	1633140
15	Guély	Thiamene Pass	Linguère	Louga	410269	1709706
16	Kadd	Déaly	Linguère	Louga	416020	1655234

17	Koyli Alpha	Mboula	Linguère	Louga	445346	1739569
18	Louguédié	Mbeuleukhé	Linguère	Louga	464431	1737913
19	Loumbol Docky	Boulal	Linguère	Louga	437867	1704165
20	Mbamba	Mbeuleukhé	Linguère	Louga	450447	1733758
21	Mbaye Hawa	Mboula	Linguère	Louga	440773	1742883

LOT 9

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
1	Mbelkadji	Barkédji	Linguère	Louga	514692	1704049
2	Médina Ndiaye Ndiama	Thiamene Pass	Linguère	Louga	448156	1693157
3	Méwel Peulh	Yang yang	Linguère	Louga	471936	1730387
4	Méwel Wolof	Yang yang	Linguère	Louga	471651	1730106
5	Moguéré	Barkédji	Linguère	Louga	497532	1693685
6	Mouye	Affé	Linguère	Louga	442812	1719694
7	Ndilla	Barkédji	Linguère	Louga	494624	1695388
8	Ndothie	Affé	Linguère	Louga	461941	1709447
9	Ngan	Sagatta	Linguère	Louga	434732	1691108
10	Nguer	Yang yang	Linguère	Louga	467992	1726945
11	Offrou Ndiamala / BARRY	Thiamene Pass	Linguère	Louga	450960	1683279
12	Ranch de Dolly F(Centre et II)	Thiel	Linguère	Louga	483739	1630833
13	Rotto	Affé	Linguère	Louga	454046	1709915
14	Sam Fall	Gassane/Sagata dealy	Linguère	Louga	438466	1647663
15	Sanghé	Gassane	Linguère	Louga	458298	1661562
16	Tally	Ouarkhokh	Linguère	Louga	471960	1699893
17	Tessékéré F	Tessékéré	Linguère	Louga	492992	1752551
18	Tordione	Barkédji	Linguère	Louga	508804	1704794
19	Touba Holdou	Gassane	Linguère	Louga	465808	1641721
20	Touba Sourang	Dodji	Linguère	Louga	420000	1648175
21	Touba Sourang	Déaly	Linguère	Louga	432526	1671863

LOT 10

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
1	Tougué/Tongho	Yang yang	Linguère	Louga	460559	1720505
2	Wendou Panal	Sagata/Affé	Linguère	Louga	451697	1677069
3	DEPAL	Nguer malal - Warack	Louga	Louga	399280	1730940
4	Diakhaté	Mbidiene	Louga	Louga	367176	1712714
5	Hopital de Dielerlou Sylla	Nguidile	Louga	Louga	366918	1731686
6	Kanéne Khar	KOOKI	Louga	Louga	390794	1714441
7	Keur Bassil (Bassine I,II,III)	THIAMENE	Louga	Louga	405349	1722586
8	Roy dieye	SAKAL	Louga	Louga	377062	1745263
9	Thiély	THIAMENE	Louga	Louga	360600	1753049
10	Thioumate Ngayène (Thioumade I et II)	NGEMOLEL	Louga	Louga	389579	1738078
11	Touba Ndiambour	Nguidile/Sakal	Louga	Louga	372448	1721908
12	Boulogne 1 F	Labgar	Linguère	Louga	531265	1735153,72
13	Klif Deck 2 F	Mboula	Linguère	Louga	453902	1756294
14	Badde F	Labgar	Linguère	Louga	515851	1746202,66
15	Kodiolel F	Thiargny	Linguère	Louga	475710	1674264,93
16	Bogal Daneol F	Tessékéré	Linguère	Louga	485112	1735756,39
17	Loumboul Bobori F	Gassane	Linguère	Louga	474871	1651690,08
18	Ndalla F (Airancobé et Hamady)	Yang yang	Linguère	Louga	478103	1724303,58
19	Darou khoudoss F	Déaly	Linguère	Louga	428453	1656580,79
20	Hodiolde F	Thiel	Linguère	Louga	503171	1661525,3
21	Rawdou Rahahine	Gassane	Linguere	Louga	511638	1639093,78
22	Darou Sillat	Thiel	Linguère	Louga	503610	1654494,31
23	Touba Thiel	Thiel	Linguère	Louga	496867	1654302,84
24	Mbéyène Thiasde F	Kamb	Linguère	Louga	439479	1715064,11
25	Theyéne Djoloff	Boulal	Linguère	Louga	429679	1720837
26	Ndagne Diop	Nguidile/Mbédiène	Louga	Louga	371610	1727859

27	Niokoul kaw	Ouarkhokh/Dodji	Louga	Louga	487454	1713105
----	-------------	-----------------	-------	-------	--------	---------

LOT 11

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
1	Darou Bairé MBODJ F	Fandene	Thiés	Thiés	302530	1634857
2	Ndondol	TOUBA TOUL	Thiés	Thiés	320942	1638569
3	Séwékhayé F (SEOKHAYE)	Ngoudiane	Thiés	Thiés	313832	1632988
4	BAITY GUEYE	Taiba Ndiaye	Tivaoune	Thiès	294174	1659920
5	BAITY NDIAYE	Taiba Ndiaye	Tivaoune	Thiès	294533	1658789
6	Diamndiorokh	Fandene	Thiès	Thiès	298936	1637408
7	Keur Daouda Cisse	Fandene	Thiès	Thiès	297181	1631186
8	Keur Fara (keur Sara)	Fandene	Thiès	Thiès	296511	1640769
9	Keur Madaro	Fandene	Thies	Thiès	300816	1633008
10	Keur Mory	Fandene	Thiès	Thiès	297327	1639493
11	MAKA (Dieng, Gueye Beye)	Taiba Ndiaye	Tivaoune	Thiès	289682	1660414
12	Same Ndiaye	Fandene	Thiès	Thiès	299068	1642779
13	SAW/SAM Ndiaye	Taiba Ndiaye	Tivaoune	Thiès	287035	1661344
14	TOUBA TAWFEKH	MBORO	Tivaoune	Thiès	296607	1676716
15	Kissane	Noto	Thies	Thies	288442	1622769
16	Tatenne Bambara	Noto	Thies	Thies	296816	1622831
17	Mbousnakh Ngor	Noto	Thies	Thies	309040	1624144
18	Mbodiène	Noto	Thies	Thies	305966	1630257

LOT 12

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
1	Dias Palam	Noto	Thies	Thies	290728	1620055
2	Ngolfagning	Noto	Thies	Thies	288916	1618801
3	Thieo	Noto	Thies	Thies	287086	1620639

4	Ndiakaté Saer	Médina Dakhar	Tivaoune	Thies	331037	1664150
5	Keur Mam maram	Fandene	Thiès	Thiès	297327	1639493
6	Keur ndiour	Fandene	Thiès	Thiès	297327	1639493
7	Naylou k1	Darou Khoudoss	Tivaoune	Thies	289692	1660414
8	Tatene Serrere k1	Noto	Thies	Thies	294946	1621626
9	Ngollar k1	Noto	Thies	Thies	301969	1623450
10	Mbomboye k1	Noto	Thies	Thies	292335	1627161
11	Naffar k1	Noto	Thies	Thies	305400	1627192
12	Keur Dieumb k1	Noto	Thies	Thies	291216	1628893
13	Keur Bara Ouolof k1	Noto	Thies	Thies	292002	1628934
14	Keur Bara Peuhl k1	Noto	Thies	Thies	293002	1628935
15	Mandangry Ouolof k1	Noto	Thies	Thies	306036	1623750
16	Mandangry Peuhl k1	Noto	Thies	Thies	306567	1622743
17	Mbousnakh Ngathie k1	Noto	Thies	Thies	308275	1623071
18	Sangane Ouolof k1	Noto	Thies	Thies	306920	1626680
19	Ndioukhane k1	Noto	Thies	Thies	300564	1628422
20	Mbambara Cherif k1	Noto	Thies	Thies	306022	1627850
21	Sangane Serere k1	Noto	Thies	Thies	308039	1628576

LOT 13

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
1	Ag Yaye	Ndondol	Bambey	Diourbel	330142	1621368
2	Contéyéhe	Ndindy	Diourbel	Diourbel	361444	1625627
3	Dadack	Ndagalma	Bambey	Diourbel	330795	1624287
4	DAROU GUEYE	TIP Darou Salam	Mbacké	Diourbel	408266	1617810
5	Doudki	Ngoye	Bambey	Diourbel	341562	1622520
6	Gol	Dinguiraye	Bambey	Diourbel	333019	1632111
7	gouye Ndiougou fakoli & gouye Ndiougou 1	Ngogom	Bambey	Diourbel	346837	1632637
8	Keur Baba F	Mbacké	Diourbel	Diourbel	432090	1638178

9	Keur Lathie Pothie -Santhie Mbouso	Lambaye	Bambey	Diourbel	340352	1636953
10	Keur Samba Gaye	Lambaye	Bambey	Diourbel	340495	1633822
11	KHEME YA DIAMA	NDANGALMA	Bambey	Diourbel	326706	1625490
12	MAEL LANDANG	Touba	Touba	Diourbel	420213	1643872
13	Mbankheme	Ngogom	Bambey	Diourbel	337086	1630685
14	Mbarry Gouy Tane & Mbarry Santhie	Ngogom	Bambey	Diourbel	341798	1631451
15	Mbarry Keurgou Mack (Darou)	Ngogom	Bambey	Diourbel	341616	1632056
16	MBARRY KHEWRE	Ngogom	Bambey	Diourbel	341862	1632465
17	Mbarry Sapoleck Ndiogopene	Ngogom	Bambey	Diourbel	339497	1631079
18	Mboulome 1 & Mboulome 2	Lambaye	Bambey	Diourbel	339571	1633944
19	Ndiadiane thiekene	ndangalma	Bambey	Diourbel	337714	1624733
20	Ndiakalack (+ 3 hameaux)	Ngogom	Bambey	Diourbel	338208	1633732
21	Ndiande	Ngogom	Bambey	Diourbel	338321	1629663
22	Ndioudiouf	Ngogom	Bambey	Diourbel	334613	1633140
23	NDOUMBE	Toure Mbonde	Diourbel	Diourbel	368310	1630026

LOT 14

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
1	Ngake + Woloff + Sérère	Gawane	Bambey	Diourbel	342198	1633943
2	Ngalbane - Diobene	Ngogom	Bambey	Diourbel	337094	1630185
3	nguithie ndieyene	Ngogom	Bambey	Diourbel	334921	1627559
4	Niokette	Ngogom	Bambey	Diourbel	343500	1627350
5	Réwou Mao 1 F	Réfane	Bambey	Diourbel	325737	1638278
6	SANGHAYE 1	NDANGALMA	Bambey	Diourbel	326691	1627439
7	SANGHAYE 2	NDANGALMA	Bambey	Diourbel	326849	1629231
8	Silane	Ngogom	Bambey	Diourbel	341662	1629204
9	Sindiane	ndangalma	Bambey	Diourbel	338324	1625081

10	Taleigne & Taleigne cpl	Ndagalma	Bambey	Diourbel	331583	1625914
11	TAWFEKH TAIBA (KHAIGA)	TIP Darou Salam	Mbacké	Diourbel	412733	1616359
12	Thiegne Silane - Mbodiene	Lambaye	Bambey	Diourbel	341755	1635350
13	THILMAKHA	Ngogom	Bambey	Diourbel	338545	1632759
14	Yamalé	Ndindy	Diourbel	Diourbel	361999	1632634
15	Silane cpl Ndiaw & Santhie	Ngogom	Bambey	Diourbel	341662	1629204
16	Silane cpl Thialé	Ngogom	Bambey	Diourbel	341662	1629204
17	Touba Sasse F (Sasse)	Patar	Diourbel	Diourbel	380230,403	1618258,95
18	Touba Mboknir	Patar	Diourbel	Diourbel	380230,403	1618258,95
19	Diedieng	Ndondol	Bambey	Diourbel	329471	1618223
20	Darou Salam GOM	Thiakar	Diourbel	Diourbel	351323	1621948
21	Darou Salam Khaygua	Type	Mbacké	Diourbel	410249	1614264
22	Maka sérère	Gawane	Bambey	Diourbel	342435	1634580

LOT 15

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
40	Boyard Ndiotione	Loul Sésséne	Fatick	Fatick	320717	1580026
41	KALOM	NGAYOKHEME	Fatick	Fatick	347205	1607043
42	Ndorong Wolof	Djilor	Foundiougne	Fatick	356145	1546362
43	NGONINE	NGAYOKHEME	Fatick	Fatick	337387	1611350
44	SOBE	NGAYOKHEME	Fatick	Fatick	344791	1602139
45	Talléne F	Djilor	Foundiougne	Fatick	351700	1539839
46	Diam Diam	SAGNA	Malem Hodar	Kafrine	469148	1563756
47	Gouye-Diéri	SAGNA	Malem Hodar	Kafrine	464175	1557004
48	Niakhéne Bambara	SAGNA	Malem Hodar	Kafrine	453178	1560764
49	Wanar	Mabo	Kafrine	Kafrine	433877	1533972
80	Darou Ndiaye F	Ndiène Lagane	Fatick	Fatick	406584	1608041
81	SARE LALY F	IDA MOURIDE	Kounguel	Kafrine	523878	1577114
82	Kouffo Malick F	Gainte Pathé	Kounguel	Kafrine	500772,82	1584057,28

83	PIRE NDAWENE F	Darou Minam	Kounguel	Kafrine	542398,531	1559022,18
84	LOUGANE DIENE F	Darou Minam	Malem Hodar	Kafrine	479493	1605568
85	MEDINA FALL F	Darou Minam	Malem Hodar	Kafrine	454773	1629945
86	KEUR NDIAGANE F	Diamagadio	Kafrine	Kafrine	446630,782	1528837,67
97	Ngangarlam	Ngayokheme	Fatick	Fatick	340408	1613040
98	Poudaye	Ngayokheme	Fatick	Fatick	342060	1608633
103	Kolé omar daga	Toubakouta	Foundiougne	Fatick	334259	1518815
104	Touba mouride	Touba mouride	Foundiougne	Fatick	356550	1526118
126	Ngallou Sam Sam k1	Palmarin Facao	Fatick	Fatick	309011	1554620
127	Ngallou Sessene k1	Palmarin Facao	Fatick	Fatick	308642	1553708
128	Palmarin Facao (Ndounoumane)	Palmarin Facao	Fatick	Fatick	309365	1549920
129	Plamarin Nguèth k1	Palmarin Facao	Fatick	Fatick	309871	1550616

LOT 16

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
1	Badian 2	TOMBORONKOTO	Kédougou	Kédougou	785928	1420634
2	Bantako	TOMBORONKOTO	Kédougou	Kédougou	799587	1412544
3	Samécouta	Bandafassi	Kédougou	Kédougou	811593	1395178
4	Ngary k	BANDAFASSI	BANDAFASSI	KEDOUGOU	798754	1398185
5	Marougounding k	BANDAFASSI	BANDAFASSI	KEDOUGOU	798598	1399190
6	Tenkoto k	BANDAFASSI	BANDAFASSI	KEDOUGOU	795772	1402250
7	Tomboronkoto k	Bandafassi	Kedougou	Kedougou	793925	1416306
8	Hamadyhéry	Bandafassi	Kédougou	Kédougou	782456	1393595
9	IDEL	Bandafassi	Kédougou	Kédougou	784769	1384673
10	Laminia	Bandafassi	Kédougou	Kédougou	813939	1399051
11	Madiou	FONGOLIMBI	Kédougou	Kédougou	824511	1377469
12	Niéméniké	TOMBORONKOTO	Kédougou	Kédougou	785681	1426191
13	Ségou	Dindiferlo	Kédougou	Kédougou	795084	1373398

14	Syllacounda (Diakha et Peulh)	Bandafassi	Kédougou	Kédougou	784732	1393970
15	THIABEDI	Bandafassi	Kédougou	Kédougou	780737	1398212
16	Thiangué	Dindiferlo	Kédougou	Kédougou	789070	1373230
17	Toumania	FONGOLIMBI	Kédougou	Kédougou	833516	1377608
18	WALANG KINGUI	FONGOLIMBI	Kédougou	Kédougou	822596	1375567
19	Niagalan	FONGOLIMBI	Kédougou	Kédougou	828018	1375607
20	LANDEBAYTIL	Bandafassi	Kédougou	Kédougou	782322	1389556
21	SECRETA	FONGOLIMBI	Kédougou	Kédougou	831444	1376464
22	Djinani	Ndiamacouta	Bounkiling	Sédhiou	420851	1462859

LOT 17

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
1	Daharatou	BELE	Bakel	Tambacounda	795075	1606868
2	Dialiguel	BELE	Bakel	Tambacounda	801808	1611181
3	Gourel Mandiou	GABOU	Bakel	Tambacounda	785561	1626725
4	Kadiel Samboubou	GABOU	Bakel	Tambacounda	782718	1622678
5	Sebou	BALLOU	Bakel	Tambacounda	803901	1625888
6	Sinthiou Dialiguel	BELE	Bakel	Tambacounda	800395	1609148
7	Sare Fadoube k	Gabou	Bakel	Tambacounda	783048	1623590
8	Tibou Foulbe k	Bele	Bakel	Tambacounda		
9	AYNOUMADY	BOYGUEL BAMBA	Goudiry	Tambacounda	669015	1494232
10	Dialoubé F	Kouar	Goudiry	Tambacounda	653741	1534863
11	DIYABOUGOU SAKHO	KOULAR	Goudiry	Tambacounda	656713	1532856
12	INNALAH	KOULAR	Goudiry	Tambacounda	661691	1537327
13	KOUDY	DOUGUE	Goudiry	Tambacounda	741591	1552172
14	KOUTHIA	BALA	Goudiry	Tambacounda	701053	1556185
15	SINTHIOU DEMBA	KOUSSAN	Goudiry	Tambacounda	742969	1566186
16	TABANDING	KOARE	Goudiry	Tambacounda	564960	1491713
17	WALY BOUBACAR	KOULOR	Goudiry	Tambacounda	681498	1552237

LOT 18

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
1	Diana F	Komoty	Goudiry	Tambacounda	731309	1498004
2	kagnibe F	Goumboye	Goudiry	Tambacounda	687322	1502322
3	Thiodordé F	SINTHIOU BOCAR ALY	Goudiry	Tambacounda	690203	1577993
4	Sinthiou tafsir F	SINTHIOU MAMADOU BOUBOU	Goudiry	Tambacounda	734711	1590368
5	Daytangel k	GOUDIRY	GOUDIRY	TAMBACOUNDA	678822	1546697
6	Loumbi Sadio k	BOYNGEL BAMBA	GOUDIRY	TAMBACOUNDA	741902	1555119
7	Sinthiou Guelode k	BOYNGEL BAMBA	GOUDIRY	TAMBACOUNDA	742018	1557064
8	Sinthiou Guidivol	Koulor	Goudiry	Tambacounda	660535	1536977
9	Dialacoro F	Sinthiou Malem	Tambacounda	Tambacounda	635330	1523209
10	Makanding F	MAKACOLIBANTANG	Tambacounda	Tambacounda	584050	1505062
11	Sao Soucota	MAKACOLIBANTANG	Tambacounda	Tambacounda	569442	1502206
12	Sitacourou SARA	MAKACOLIBANTANG	Tambacounda	Tambacounda	571603	1507169
13	Thiara F	Nétéboulou	Tambacounda	Tambacounda	670773	1522686
14	Dar Salam F	Dialacoto	Tambacounda	Tambacounda	653053	1517340
15	Sarre bamol F	Sinthiou Malem	Tambacounda	Tambacounda	612678	1522460
16	Boulembou F	MAKACOLIBANTANG	Tambacounda	Tambacounda	572379	1502998
17	Maka Village k	MAKACOLIBANTANG	TAMBACOUNDA	TAMBACOUNDA	576608	1510071

LOT 19

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
1	Bababé	Moudéry	Bakel	Tambacounda	780144	1574026
2	Débikholé	BALLOU	Bakel	Tambacounda	807077	1620073
3	Hamadji	BALLOU	Bakel	Tambacounda	798673	1617148
4	Lalli	Madina Foulbe	BAKEL	Tambacounda	806188	1562028

5	Laminia	SADATOU	Bakel	Tambacounda	821651	1506176
6	Medina Foulbe	Madina Foulbe	BAKEL	Tambacounda	815544	1533324
7	Medina Tracole	SADATOU	Bakel	Tambacounda	803911	1554219
8	Ndjimbe	BALLOU	Bakel	Tambacounda	805239	1618088
9	Ngoundiourou	MOUDERY	Bakel	Tambacounda	786753	1576106
10	Samba Colo	SINTHIOU FISSA	Bakel	Tambacounda	782787	1573651
11	Sansanding	SADATOU	Bakel	Tambacounda	801052	1541549
12	Tacoutala II	Gathiary	Bakel	Tambacounda	797972	1566587
13	Tame	Gathiary	Bakel	Tambacounda	814769	1582883
14	Toumboura	SADATOU	Bakel	Tambacounda	800997	1545854
15	Tountung ou Dalaoulé	Madina Foulbe	Bakel	Tambacounda	828553	1541169
16	Didé Gassama	Bele	Bakel	Tambacounda	786858	1546535
17	Kipoustouleye	Bele	Bakel	Tambacounda	773394	1581503

LOT 20

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
1	Youpe Hamady	SINTHIOU FISSA	Bakel	Tambacounda	780597	1587733
2	BANIPELLY	Bakel	Bakel	Tambacounda	774815	1581044
3	OURO SILEYE (h20)	BELE	Bakel	Tambacounda	781473	1604858
4	OUBAWOL (Voubavol)	BELE	Bakel	Tambacounda	790970	1603079
5	Diébou Diaoubé	Gathiary	Bakel	Tambacounda	799430	1582452
6	BAMBADINKA	KOARE	Goudiry	Tambacounda	671587	1501003
7	Boutougoufara	BANIS ISRAEL	Goudiry	Tambacounda	772020	1482281
8	BOYNGUEL BAMBA	BOYGUEL BAMBA	Goudiry	Tambacounda	723095	1558867
9	Dakaba	KOUSSAN	Goudiry	Tambacounda	761000	1559578
10	Dalafing	BANIS ISRAEL	Goudiry	Tambacounda	781104	1511550
11	Dianke Makhan	BANIS ISRAEL	Goudiry	Tambacounda	753298	1512904
12	DIEYLANI	DOUGUE	Goudiry	Tambacounda	749202	1539088
13	DOULAYABE	KOUSSAN	Goudiry	Tambacounda	758271	1559636

14	Goumbayel	KOTHIARY	Goudiry	Tambacounda	697648	1514005
15	Goutta Cebbe	BANIS ISRAEL	Goudiry	Tambacounda	747374	1506667
16	Kayan	BANIS ISRAEL	Goudiry	Tambacounda	790365	1472720
17	Koussan	KOUSSAN	Goudiry	Tambacounda	776220	1563654

LOT 21

N°	VILLAGES	COLLECTIVITE	DEPARTEMENT	REGIONS	XCOORD	YCOORD
1	Noumouyel	KOTHIARY	Goudiry	Tambacounda	675698	1515254
2	Sinthiou Bokar Aly	SINTHIOU BOCAR ALY	Goudiry	Tambacounda	654350	1573405
3	Diana	Comoti	Goudiry	Tambacounda	731231	1498137
4	Loridji	SINTHIOU MAMADOU BOUBOU	Goudiry	Tambacounda	725432	1573868
5	DIARRE MABOUBE	SINTHIOU MAMADOU BOUBOU	Goudiry	Tambacounda	751195	1603855
6	THIARA	KOTHIARY	Goudiry	Tambacounda	629174	1504240
7	KOMOTI	BANI ISRAEL	Goudiry	Tambacounda	725473	1511389
8	Ainoumane	BAMBA THIALENE	Koumpentoum	Tambacounda	534078	1529317
9	Bamba Thialene	BAMBA THIALENE	Koumpentoum	Tambacounda	541271	1526564
10	Farra	PASS KOTO	Koumpentoum	Tambacounda	585249	1538605
11	Pass Koto	PASS KOTO	Koumpentoum	Tambacounda	585249	1538605
12	Fass Ndiayene	BAMBA THIALENE	Koumpentoum	Tambacounda	547550	1526637
13	Kouthiaba	KOUTHIBA OUOLOF	Koumpentoum	Tambacounda	559795	1567523
14	Medina Bissi	BAMBA THIALENE	Koumpentoum	Tambacounda	545167	1523992
15	Sam Gueyene	BAMBA THIALENE	Koumpentoum	Tambacounda	538204	1527598
16	MAKA CISSE	MAKACOLIBANTANG	Tambacounda	Tambacounda	574102	1497487
17	BAROOUNDA	MAKACOLIBANTANG	Tambacounda	Tambacounda	597797	1511577
18	FADYACOUNDA	MAKACOLIBANTANG	Tambacounda	Tambacounda	590975	1509692